

le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE DU-SUD

Série D. Vol. 3, No 3



MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

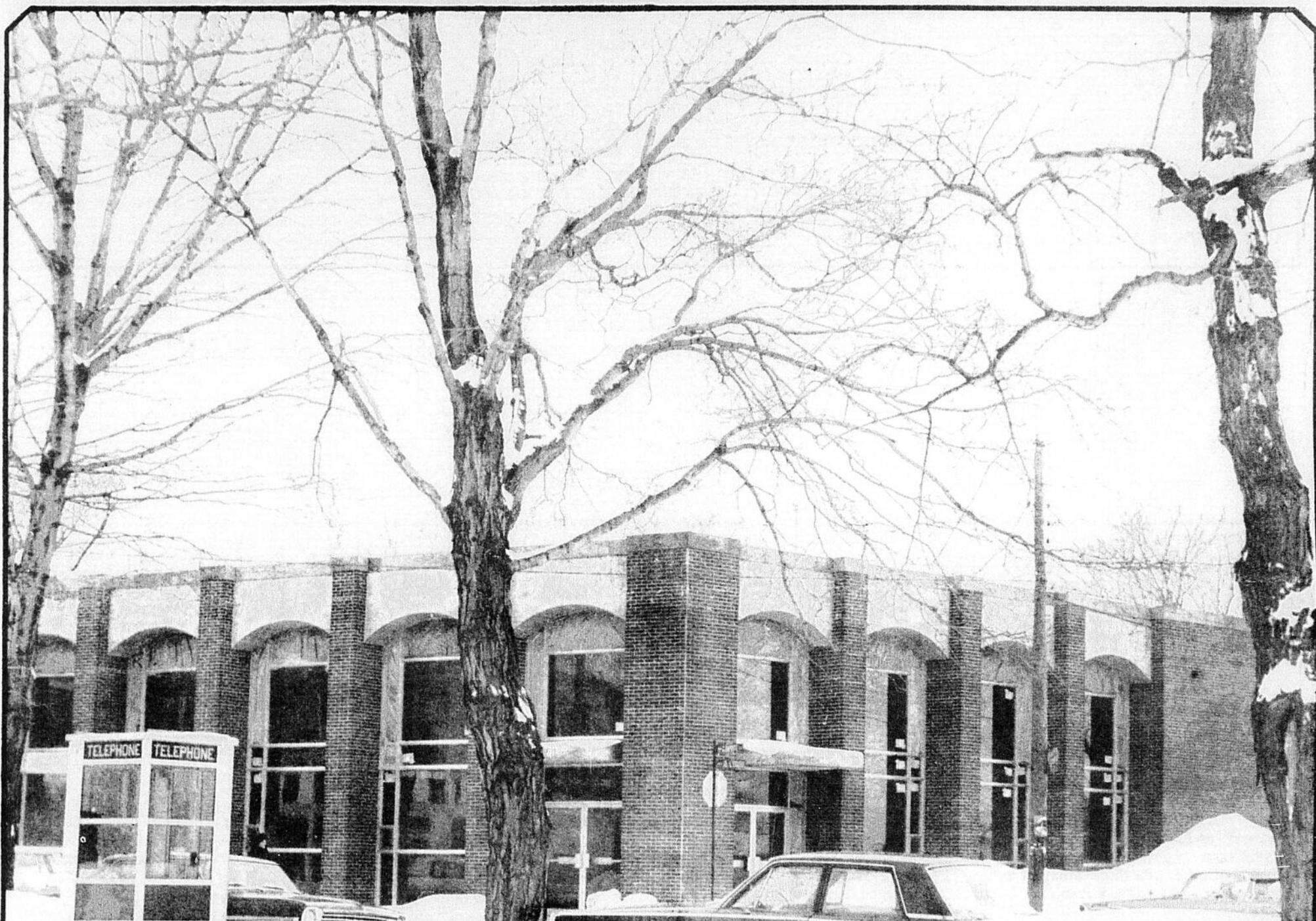
hebdomadaire

publié

le jeudi

10 ¢

Jeudi 16 mars 1967



LE NOUVEL EDIFICE DE LA CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS - La couche de polythène qui recouvrait les travaux de construction de la Caisse Populaire St-Thomas a été retirée cette semaine pour révéler aux passants ce magnifique édifice, coin St-Jean-Baptiste et de l'Eglise. A travers les arbres du parc Pascal-Taché, le coup d'oeil est très beau.

Le tournoi Pee wee de Montmagny aura lieu samedi et dimanche



LES CHAMPIONS DE L'AN DERNIER. l'équipe de Neufchatel seront à nouveau participants au 7ieme tournoi Pee wee de Montmagny. A tous les ans, la formation présentée par Neufchatel est très bien balancée et offre un très beau spectacle. Ils sont encore favoris pour l'emporter cette année.

Nicole 1ère est couronnée Reine du Carnaval de Ste-Perpétue

Devant plus de 400 personnes avait lieu, dernièrement, à Ste-Perpétue le couronnement de la reine du carnaval annuel de cette municipalité du comté de L'Islet.

Mlle Nicole Bélanger, candidate de l'O.T.J., a été désignée par le sort. Elle avait obtenu le plus grand nombre de billet vendus, soit 1,533.

L'élue, qui devient la reine Nicole 2ème, a été couronnée par Nicole 1ère (Daigle), qui avait recueilli ce titre au terme du carnaval de 1966.

Les deux autres duchesses étaient Lise 1ère (Mercier), que supportaient le conseil des Chevaliers de Colomb et le comité de promotion industrielle, et Danielle Cloutier, aspirante du cercle des Filles d'Isabelle. Elles avaient recueilli respectivement 1.141 et 852 billets.

La nouvelle reine a remercié

la population locale de la chaleureuse hospitalité avec laquelle la population avait reçu les trois duchesses du carnaval. Elle a signalé le travail accompli par ses supporteurs, émettant le souhait que cette collaboration devienne une source d'inspiration pour l'organisation, dans les années à venir, de carnivals toujours plus beaux et plus populaires.

Au nombre des hôtes d'honneur qui ont également adressé la parole, à la suite des deux duchesses, se sont succédé le curé de la paroisse M. l'abbé Albert Dionne, le vicaire, M. l'abbé Jean-Julien Bourgault, le maire de Sainte-Perpétue, M. Jean-Luc Chouinard et le président de l'OTJ, M. Erasme Saint-Pierre.

Le couronnement s'est déroulé au milieu d'une garde d'honneur formée du corps des 25 jeunes majorettes dirigées par Mme Erasme Saint-Pierre.



SA MAJESTE NICOLE 2ième (Bélanger), reçoit sa couronne de reine du Carnaval de Ste-Perpétue 1967 des mains de la souveraine de l'an dernier, Nicole 1ère (Daigle), à l'occasion d'une grandiose cérémonie.

Service régional de téléphone avec St-Michel en 1967

Lors d'une séance d'information tenue le 6 mars à la salle paroissiale de l'église de St-Vallier, M. Gérard Fillion, représentant commercial de Québec-Téléphone à Montmagny, s'adressant au maire de l'endroit M. René Lemieux, au secrétaire M. Réal Gourguies, aux conseillers ainsi qu'à plusieurs autres personnes présentes, annonçait que la municipalité

de St-Vallier obtiendrait le service régional à secteur étendu avec St-Michel et qu'éventuellement il en serait de même avec les municipalités de St-Rachael et St-François.

M. Fillion a déclaré que lors d'un sondage effectué parmi la population locale, 77% s'était déclaré

en faveur d'un tel service qui permettra aux abonnés des deux échanges de communiquer entre eux librement sans frais d'interurbain. Ce nouveau service, a poursuivi le représentant de la société de téléphone, ouvrira certainement des perspectives d'échanges sociaux et accrus d'affaires tout en permettant une communication rapide.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
PASCAL TACHÉ

109, rue St-Pierre, — MONTMAGNY, Qué.

Résolution d'emprunt à long terme Re: Construction école pré-fabriquée St-Pamphile

EXTRAIT DES MINUTES

Résolution d'emprunt adoptée le 2 septembre 1966 lors d'une assemblée régulière de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché et amendée le 27 février 1967 à l'occasion d'une autre séance régulière de la même commission:

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de faire construire, dans la ville de St-Pamphile, une école pré-fabriquée secondaire de 8 classes, (sans logement pour le personnel enseignant), conformément aux plans et devis approuvés par le Ministère de l'Education, et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir:

ITEM:

a) Coût de la construction (contrat)	\$ 68,840.
(ajouter le coût de l'usine d'épuration s'il y a lieu, si ce coût n'est pas compris dans le contrat)	
b) Achat du terrain (y compris les frais légaux)	\$
c) Aménagement intérieur: équipement (pupitres de classes et du professeur, cafétéria, chaises de salle, logement du personnel enseignant, rideaux ou stores vénitiens, outillage, etc.	\$ 8,000.
d) Aménagement extérieur: Terrassement, nivellement, clôturage, pavage	\$ 4,160.
e) Honoraires professionnels de l'architecte (ou architecte surveillant) y compris ceux de l'ingénieur	\$
f) Réserve en cas d'imprévu (environ 2% de la somme des dépenses ci-dessus)	\$ 1,600.
g) Impression et escompte sur la vente des obligations, frais de publication dans la Gazette officielle (environ 3% de la somme des dépenses ci-dessus)	\$ 2,400.
TOTAL	\$ 85,000.

CONSIDÉRANT QUE les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt.

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Education a bien voulu octroyer aux commissaires d'écoles une subvention de \$55,500 payable en 2 tranches annuelles de \$27,750 chacune, en vue de les aider à défrayer une partie du coût de construction et d'aménagement de l'école, laquelle subvention sera affectée exclusivement à l'amortissement de la dette ou de l'emprunt contracté, au fur et à mesure que sera payée chacune des tranches ci-haut mentionnées.

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le Commissaire Anatole Gagnon propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

Article 1-

Les commissaires d'écoles pour la municipalité-susdite ordonnent, par la présente, la construction et l'aménagement d'une école secondaire pré-fabriquée de 8 classes, dans la ville de St-Pamphile (sans logement pour le personnel ensei-

gnant), conformément aux plans et devis approuvés par le ministre de l'Education. Ils s'obligent à effectuer à cette fin, les dépenses ci-dessus spécifiées, comme si elles étaient ici au long énumérées, dont la somme prévue s'établit à \$85,000.00.

Article 2-

Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins de la présente, un emprunt maximum de \$85,000.00 pour un terme de 3 ans, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt, qui pourra être inférieur à mais ne dépassant pas 6½% l'an, lequel emprunt sera réalisable au moyen de billets ou reconnaissances de dettes.

Article 3-

Ces billets seront acquittables au bureau du secrétaire-trésorier, et suivant le rythme d'amortissement indiqué au tableau ci-dessus ou ci-annexé. Ils seront signés par le président et contresignés par le secrétaire-trésorier. La date d'échéance sera inscrite sur les billets, conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé. Les intérêts seront payables tous les six mois au même endroit que les billets.

Article 4-

Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 496j, 496k et 496m de la loi de l'Instruction publique (ch. 59, S. R. Q. 1941 et ses amendements).

Article 5-

Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale.

Article 6-

La commission scolaire se réserve le droit de racheter, par anticipation, en tout ou en partie, les billets à échoir, à toute échéance d'intérêts, en donnant avis au porteur trente jours avant l'échéance; mais, dans le cas d'un rachat partiel, celui-ci s'appliquera aux billets dont l'échéance est la plus éloignée.

Article 7-

Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDÉRANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu; ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Adopté unanimement.

R. Laprise, sec.-trés.

Adrien Boudreau, prés.

Principales activités de la Protection Civile en 1966

Le groupe 451 de la Protection Civile, dont le bureau principal est à Montmagny, a accompli plusieurs activités au cours de l'année 1966, en plus de préparer un plan d'organisation de mesures d'urgence pour la Cité de Montmagny.

M. Léon Gaudreau, coordonnateur en charge du groupe 451, nous a révélé cette semaine certains faits accomplis par son groupe en 1966. Cet exposé ne comprend pas les cours qui ont été dispensés, particulièrement les cours de pompiers qui furent donnés dans plusieurs localités.

Voici la liste des principales interventions accomplies au cours de 1966.

Le 26 avril le groupe 451 prêta main forte aux pompiers de la Cité de Montmagny lors de l'incendie de la manufacture Roger Têtu Enr. La pompe à incendie de la Protection Civile fut transportée sur la rive de la Rivière du Sud par trois (3) tracteurs de ferme et fournie l'eau à la Brigade des pompiers de la Cité qui maîtrisèrent l'incendie.

Le 5 juin, le groupe 451 prêta du matériel pour une recherche en forêt lorsqu'un homme de 51 ans de Montmagny s'égarait à la suite d'une partie de pêche sur la rivière Rocheuse entre Ste-Apolline et St-Marcel.

Le 29 juillet, du matériel de la Protection Civile fut prêté lors de l'incendie de la grange de Monsieur Paul-Eugène Talbot de St-Pierre, Cté de Montmagny. Un projecteur de 3000 watts, une scie mécanique, des pics, des pelles, pinces, masses, etc. furent mis à la disposition des pompiers qui combattaient l'incendie.

Lors de l'expo régionale de Montmagny, du 10 au 14 août, les communications des services de police et incendie étant en trouble, la Protection Civile prêta à la Cité des appareils émetteurs-récepteurs afin d'accorder une meilleure protection à la population.

Le soir du 6 août, la protection Civile fut demandée pour 3 jeunes gens de St-Camille de Bellechasse égarés à la suite d'une excursion de pêche sur la rivière St-Jean, entre St-Camille et St-Juste. Un hélicoptère du Ministère des Transports fut demandé par la Protection Civile pour le lendemain matin ainsi que du matériel de secours et des communications, mais les 3 jeunes gens furent retrouvés avant le levée du jour.

Le 19 août un incendie se déclarait dans une grange de la Société d'agriculture à Montmagny, le groupe 451 établit des communications entre les lieux

de l'incendie et le poste des pompiers de la Cité.

Le 23 août, la Protection Civile, zone 4 et Groupe 451 organisèrent des recherches en vue de retrouver le jeune Réjean Fortin 6 ans, fils de Gérard de Beaumont, Cté Bellechasse, égaré dans la forêt à l'arrière de la ferme de ses parents. Le matériel suivant fut mis à la disposition de la municipalité. Un camion de sauvetage avec l'équipement complet, une voiture ambulance, une jeep et une voiture passager tous équipés de radio, des appareils radio portatifs, de l'équipement de premiers soins, le tout pour une valeur de \$35,000.00 ainsi que des hommes d'expérience pour diriger les opérations. Le jeune Fortin fut retrouvé sain et sauf par les hommes de la Protection Civile, vers 7h.30 du matin.

Le 26 septembre, le groupe 451 prit part aux recherches pour retrouver Denis Bernier de Montmagny, égaré sur la route de l'Espérance près de Ste-Apolline. Il fut retrouvé au début des recherches le matin du 26.

Le 1er novembre, le matériel de lutte contre incendie de la Protection Civile, groupe 451 fut mis à la disposition de la Cité de Montmagny lors de l'incendie de la grange de Diogène Moreau de la Rivière-du-Sud.

Le 28 novembre 1966, la Protection Civile zone 4 et Groupe 451 prirent part aux recherches pour retrouver Monsieur Gabriel Bisson de Québec, égaré dans les bois de l'Espérance à la suite d'une partie de chasse. Ce dernier fut retrouvé sain et sauf par des bûcherons de Bras-d'Aspic.

Le 10 décembre, un jeune homme de 15 ans s'égarait en forêt près de N.D. du Rosaire. Sur demande du maire, la Protection Civile a fourni du matériel aux chercheurs de la municipalité et le jeune homme fut retrouvé sain et sauf.



MINI-PLAQUE PERMISE OU NON - Me Réjean Boulet, avocat de Montmagny, nous montre la mini-plaque qu'il a ajoutée à sa plaque d'immatriculation depuis près d'un mois. Il s'est vu infliger une contravention en fin de semaine dernière et il se déclare prêt à plaider sa cause devant les tribunaux.

POUR UNE MINI-PLAQUE

Un avocat de Montmagny reçoit une contravention

Un jeune avocat de Montmagny, Me Réjean Boulet, s'est vu imposer une contravention pour avoir ajouté une mini-plaque à la plaque minéralogique de son automobile en fin de semaine dernière. Cette mini-plaque arbore les trois lettres "NON".

Me Boulet que nous avons rencontré nous a indiqué qu'il avait fermement l'intention de plaider cette cause jusqu'au bout. "J'entends bien savoir si oui ou non, les lois provinciales interdisent d'ajouter une mini-plaque à la

plaque minéralogique portant le mot "confédération".

Lorsque son automobile fut interceptée par un agent de la Sûreté Provinciale du poste de Montmagny sur le Boulevard Taché il a exigé que l'agent lui rédige un billet d'infraction, suivant les instructions que les agents de la P.P. auraient reçues du ministère de la Justice. Il nous a révélé qu'il arborait cette mini-plaque depuis un mois.

L'avocat en cause a de plus déclaré à notre représentant qu'il

avait réservé les services d'un procureur bien connu pour ses idées indépendantistes, Me Guy Bertrand de Québec, qui a également un bureau à Montmagny. "Il faut une cause type, afin de savoir une fois pour toutes, si nous pouvons ajouter une mini-plaque aux plaques minéralogiques régulières. Si nous perdons cette cause, j'enlèverai cette mini-plaque, mais si nous la gagnons, alors d'autres pourront en arborer et ils sauront qu'ils sont dans la légalité."

La présente émission d'obligations étant entièrement vendue, cette annonce paraît à titre d'information seulement.

NOUVELLE EMISSION

\$60,000

Centre Sportif 'Le Bûcheron Inc.'

(Siège social: Cité de Montmagny, P.Q.)

Corporation dûment constituée en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec.

OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE

7%

Datées du 1er février 1967

Echéant en séries le 1er février des années 1968 à 1977 incl.

Le principal et les intérêts semestriels (1er février, 1er août) sont payables en monnaies légales du Canada à toutes succursales d'une Banque à charte désignée et située dans la Province de Québec, au choix du détenteur. Les obligations, munies de coupons, sont émises au porteur en coupures de \$500. et \$1,000. et peuvent être immatriculées quant au capital seulement.

Fiduciaire: SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

Conseillers juridiques: Pratte, Côté, Tremblay, Beauvais & Bouchard, avocats.

Prix: sur demande.

Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.

Jacques Gaudreau, associé-résident

71, rue St-Pierre, Québec.

Madame X

vous donne rendez-vous le 25 mars

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

EDITORIAL

NATALITÉ ET COÛT DE LA VIE

Le doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, M. Philippe Garigue, a lancé il y a quelques jours comme un cri d'alarme devant la baisse de la natalité au Canada français. Il n'est pas le premier à le faire. Dans la revue qu'il dirige à Québec, M. l'abbé Gérard Dion tenait, en décembre dernier, des propos à peu près identiques bien que dans une autre perspective. De son côté, l'ancien premier ministre de la province, M. Jean Lesage, avec qui pour une fois au moins j'ai le plaisir de m'accorder, s'est aussi inquiété récemment du nombre décroissant des naissances depuis quelques années dans le Québec.

C'est en sociologue que M. Garigue a parlé. On a le droit de croire qu'il a été trop sévère pour le ministère du Bien-Être social et de la Famille à qui il attribue peut-être une trop grande responsabilité dans la disparition des familles nombreuses chez les Canadiens français. Certes — et l'Union nationale comme le parti libéral doivent le reconnaître — le Québec est bien lent à se donner une politique vraiment familiale. Mais le Québec n'est pas seul à avoir ici des responsabilités. Que penser d'Ottawa qui, notamment en ce qui concerne les allocations familiales, s'entête à se montrer chiche et à s'en tenir au taux uniforme de ces allocations quel que soit le nombre d'enfants par famille?

Il ne faut pas oublier non plus l'évolution des esprits au Québec comme ailleurs (même dans l'Eglise) concernant le mariage et par voie de conséquence la procréation des enfants. Il existe aujourd'hui une certaine propagande autour d'une certaine pilule qui a pu avoir ses effets sur les familles du Québec comme sur les familles d'autres provinces et d'autres pays. C'est un facteur que les études démographiques devront de moins en moins oublier.

LE COÛT DE LA VIE

Tout cela est dit non pas dans l'intention de faire oublier la gravité du problème mais plutôt pour en faire comprendre la complexité et empêcher qu'on porte des accusations pas toujours méritées.

Car le problème de la baisse de la natalité est grave, surtout pour les Canadiens français presque fatalement destinés à voir l'immigration jouer contre eux et qui doivent nécessairement compter sur la natalité pour assurer une certaine stabilité dans leur nombre et leur influence au Canada.

Mais il ne faut pas inconsiderément leur lancer la pierre si chez eux les naissances diminuent d'année en année depuis 1960 surtout. Malheureusement on peut même prévoir que la natalité continuera à décroître. Comment ne pas le craindre quand on sait combien la vie devient de plus en plus difficile pour les familles non pas nombreuses mais de trois ou quatre enfants?

Tout coûte de plus en plus cher et il ne se passe pas de jour sans que chacun puisse se rendre compte à quel rythme presque effarant le coût de la vie augmente. Les aliments, le lait, le pain, les viandes sont à des prix presque inabornables pour le moyen salarié. Il en est de même du vêtement. Et à Montréal, les transports en commun ont subi une hausse qui paraît vraiment exagérée.

Point n'est besoin ici d'élaborer. Cela saute aux yeux de tout le monde que même les prix de certaines nécessités sont rendus prohibitifs pour bien des gens.

Si cette danse, parfois absolument inexplicable, se continue, croit-on franchement que les Canadiens français rarement fortunés ne seront pas portés à limiter les naissances dans l'éventualité où ils se voient d'avoir toutes les difficultés imaginables pour faire vivre leur famille?

Une seule conclusion s'impose. Il va falloir d'une façon ou d'une autre mettre un cran d'arrêt à la folle hausse du coût de la vie. Il n'y a rien de détestable comme les "contrôles". Mais il faut parfois y recourir pour le bien général de la société. Si à Ottawa, si à Québec, on ne voit pas d'autres moyens pour remédier au mal, qu'on n'attende pas qu'il soit trop tard pour prendre au moins des mesures remédiatrices.

Julien MORISSETTE
MONTREAL-MATIN,

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an

\$5.00 " 3 "

E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",
7, rue Du Peuple,
C.P. 128, Montmagny.

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

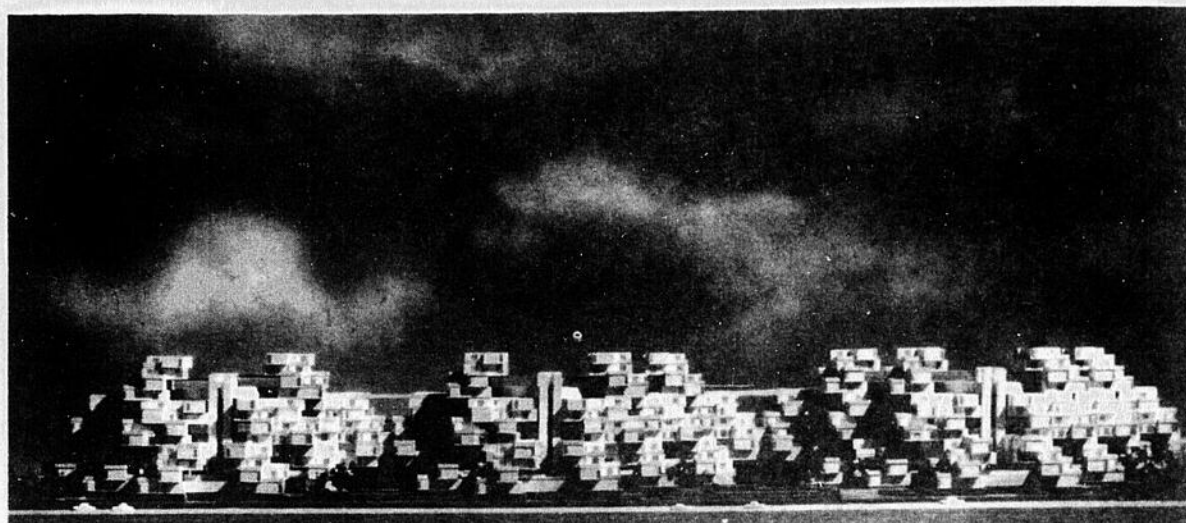
A la Rédaction:
André Collin
Thomas Tremblay

C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU SUD
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



HABITAT 67 constitue une innovation révolutionnaire dans le domaine du logement urbain. Les 158 maisons qu'il comprend sont constituées de combinaisons de boîtes de 38.5 pieds de long, 17.5 de large et 10 de haut. Faites de béton, elles ont été conçues d'avance dans une usine attenante et achevées au sol, dans une chaîne de montage.

Selon toute vraisemblance

Le budget de M. Dozois sera centré fortement sur la sécurité sociale

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, prononcera son discours sur le budget cette semaine.

Que contiendra cette année cette importante brique inspirée cette fois par un autre gouvernement?

Verrons-nous un budget social, une pensée nouvelle en matière fiscale, la traduction de la philosophie du parti de l'Union nationale?

Assisterons-nous à un réaménagement complet de notre domaine fiscal?

Le gouvernement songera-t-il à établir une échelle de priorités?

Réaliserait-il des maintenant sa promesse faite à l'électorat au cours de la dernière campagne électorale d'accorder des abattements d'impôt qui seront les mêmes pour tous, de façon à ce que les célibataires ne gagnent pas \$2,000 et les personnes mariées gagnant moins de \$4,000 ne paient aucun impôt?

Par contre, étant donné que l'Union nationale s'est bien gardée au cours de la dernière campagne électorale de promettre de réaliser son programme "sans aucune augmentation de taxes", promesse qu'avait violée le gouvernement Lesage, verrons-nous d'importantes hausses de taxes?

Tout autant de questions qui surgissent spontanément dans les esprits depuis que l'on sait que les estimés budgétaires du gouvernement et le discours du budget prennent la priorité à l'Assemblée législative cette semaine.

"Nous manquons d'une véritable planification économique", déplore-t-on dans le programme de l'Union nationale.

A cet égard, M. Dozois aura-t-il des solutions à proposer?

Tous les partis politiques ont déclaré la guerre à la pauvreté pendant que les problèmes sociaux s'accumulent: indigence, endettement, chômage, logement insalubre, accroissement du nombre de séparations de corps, de foyers abandonnés et de naissances illégitimes, montée de la délinquance juvénile, etc.

On peut lire dans le programme de l'Union nationale que la loi de l'impôt sur le revenu fait peser sur le petit salarié à famille nombreuse, déjà accablé de taxes régressives, un fardeau trop lourd.

Est-ce à dire que la philosophie fiscale de l'U.N. viserait à soulager les classes plus déshéritées et à augmenter les taxes de ceux qui ont les moyens de payer, comme le disait M. Daniel Johnson au cours de la campagne électorale?

SECURITE SOCIALE

Il est permis de penser que le budget pourra être fortement centré sur la sécurité sociale. Pour une fois, un gouvernement voudra bien faire la guerre au paupérisme autrement que par des professions de foi et des déclarations ronflantes.

D'autre part, on se demande sur la colline parlementaire si le discours sur le budget tiendra compte des rapports Carlier et Bélanger.

A tout événement, on peut s'attendre à de nombreuses surprises susceptibles de plaire à ceux qui n'ont pas les moyens de payer trop d'impôt. Par contre, il se pourrait bien que ceux qui gagnent le plus soient moins heureux que les autres des mesures qu'annoncera M. Dozois.

C'est véritablement avec ce discours important que l'Union nationale commencera à réaliser son vaste programme. Voilà au moins une certitude.

Roger RIOUX
MM1

1967



une pause
dans l'histoire

C'est là la question:

CÉLÉBRER OU NE PAS CÉLÉBRER

Lors d'un voyage à bord d'un train d'Ottawa à Montréal, il y a quelques jours, je déjeunais avec une dame de Vancouver, épouse d'un homme de haut rang de la Colombie-Britannique, qui émit l'opinion que sa province avait démontré moins d'enthousiasme que toutes les autres provinces canadiennes devant les manifestations du Centenaire de la Confédération. Au cours des derniers mois, les réactions de Toronto au sujet du Centenaire semblaient prouver que la Ville-Reine restait immuable et très froide. Au Québec, n'a-t-on pas entendu et lu: "Moi, le Centenaire, ça ne me dit rien!". Passons sous silence les déclarations plus tapageuses.

Les provinces canadiennes, pouvons-nous le nier? sont grandement différentes les unes des autres. Leur héritage culturel, leur vie sociale et économique, leur attitude devant les événements et leurs aspirations sont parfois à des pôles diamétralement opposés. L'Ontario, par exemple, a gardé une attitude conservatrice, que nous, de tempérament latin, avons souvent pu remarquer: on peut s'attendre que sa population s'étonne de l'exubérance des habitants de St-Paul, en Alberta, où les préparatifs du Centenaire ont atteint des sommets extravagants, dignes de rendre jalouse la Commission du Centenaire elle-même. Et que dirait telle petite ville prude de la province voisine des saturnales du carnaval de Chicoutimi?

En Nouvelle-Écosse, avons-nous aussi entendu, le Centenaire ne rencontrait que de l'indifférence. Le Manitoba ne bougeait pas. Un pays où on s'exprime librement, il y a toujours cela!

Cette comparaison entre provinces étant faite, comment expliquer que les gouvernements eux-mêmes, libres de toute contrainte, aient d'emblée mis en chantier des centaines de projets? Selon les besoins et les aspirations des uns, ce furent des parcs, des piscines, des terrains de jeu; selon ceux des

autres, ce furent des centres culturels et civiques, des salles de concert. C'est au niveau des gouvernements provinciaux que les décisions furent prises. L'Ontario, par exemple, distribua les octrois à quelque 700 projets; le Québec, à 70. Dans le dernier cas, la distribution se fit sur une base régionale, selon le désir des autorités. Le montant des octrois aux deux provinces, \$1 par habitant, était pourtant bien peu différent.

Quant aux initiatives privées, elles prennent partout au Canada des formes multiples et variées selon l'esprit qui les anime: oeuvres de bienfaisance, concerts et bals, semaine des anciens, dons de livres, danses populaires. Le désir de "manifeste" s'est vraiment emparé des collectivités et des individus: on marquera de quelque façon cet anniversaire. Dans le Québec, disait-on, on ne célébrera pas. Pourtant, les Québécois n'ont rien perdu de leur joie de vivre. Depuis janvier, des nouvelles de manifestations spéciales arrivent de partout: feux de joie à Hull, Carnaval du Centenaire à Ste-Agathe et à Chicoutimi, Grands Jeux d'hiver canadiens à Québec, Course des Canotiers du Nord-Ouest québécois, Expédition Labraska de deux Québécois, Semaine des Anciens à Coaticook, défilés de modes, Semaines du souvenir. La liste s'allonge de jour en jour. Célébrer ou manifester, on l'a compris, ne signifie pas festoyer trois cent soixante-cinq jours en se donnant des tapes dans le dos et en proposant des santés à Pierre, Jean ou Jacques.

Y a-t-il de quoi s'étonner de la réaction diverse des provinces et régions? Depuis toujours, la critique négative a semblé être l'attitude la plus vertueuse de soi-disant porte-parole. Elle provoque de plus en plus et chez un nombre toujours plus grand une réaction contraire qui se manifeste par la volonté d'une affirmation personnelle et, souvent, un franc refus de laisser les autres décider pour soi.

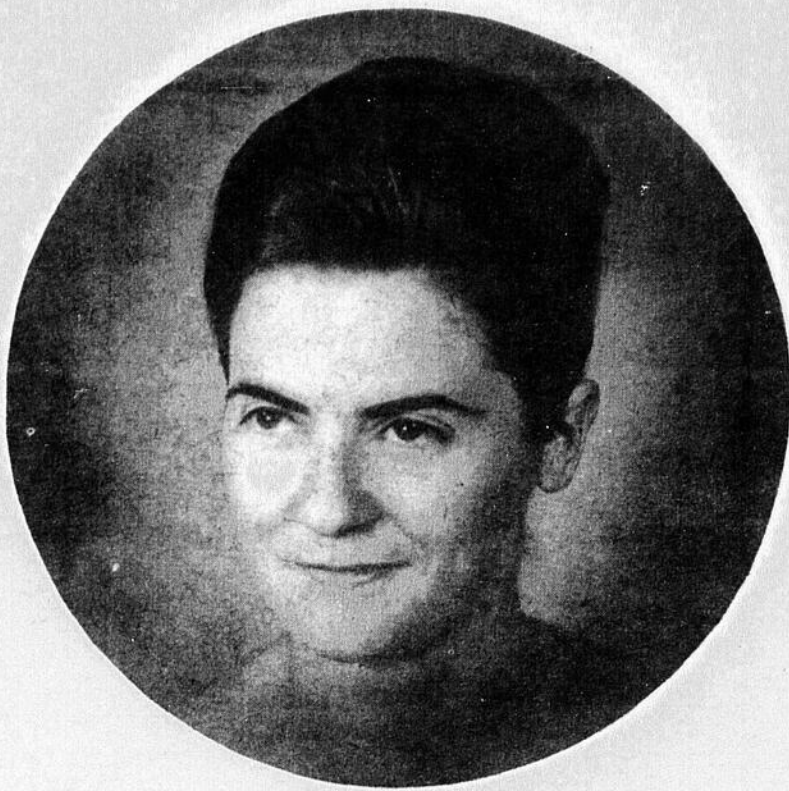
LE 30 MARS PROCHAIN

Importante soirée à L'Islet

L'Association des Marins et Capitaines de la Côte-du-Sud organise une partie récréative à la salle du Collège de L'Islet ce soir à compter de 8h.30. Cette soirée aura lieu immédiatement après l'élection d'un nouveau conseil d'administration de l'organisme.

Les profits de cette soirée seront versés pour l'organisation d'un musée maritime à L'Islet. Actuellement, une petite exposition d'objets maritimes a été montée dans la vitrine des magasins des Textiles Bonsecours.

L'an dernier, une initiative semblable avait rapporté des bénéfices de \$900. Cet argent avait servi à la rénovation de la chapelle des marins.



Mlle Chantal Masson

Mlle Chantal Masson dirigera la Chorale de l'Université Laval à Montmagny

Le 30 mars prochain, au soubassement de l'église St-Thomas de Montmagny, la Chorale de l'Université Laval présentera un concert de choix, sous les auspices du Cercle des Fermières de Montmagny.

Fondée en 1951, la Chorale de l'Université Laval jouit d'une réputation très enviable dans les milieux musicaux. On se souviendra peut-être qu'en 1956, elle avait présenté à Montmagny "Le Messie" de Haendel.

Depuis 1965, cette chorale est sous la direction de Mlle Chantal Masson, qui a su lui donner un essor nouveau tout en changeant le répertoire.

Mlle CHANTAL MASSON

Née à Saint-Denis, (Seine), France, elle fait ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Solfège: 1ère médaille, 1956.

Alto: 1er prix, 1958, classe Claire Etienne Girot.

Musique de Chambre, 1er accessit, classe Jacques Février.

Musique de Chambre professionnelle, section quatuor à cordes, classe Joseph Calvet.

Histoire de la musique, Prix 1957, classe Norbert Dufourq.

Esthétique Musicale, 1ère médaille, 1958-59, classe Marcel Beaufils et Roland Manuel.

De plus, elle travaille l'harmonie et le contrepoint avec Marie-Claire Alain et perfectionne son jeu instrumental avec Micheline Lemoine. Reçue sur concours à l'orchestre de chambre de l'ORTF à Nice, elle participe à de nombreux concerts de musique de Chambre en Provence.

En même temps, elle reçoit une formation de chef de chœur

au sein du mouvement "A Coeur Joie", dont elle devient instructeur en 1963. La même année, elle est admise sur concours à l'orchestre lyrique de l'ORTF à Paris.

Ayant obtenu un congé de l'ORTF, elle arrive au Canada en 1965. Elle enseigne à l'Ecole de Musique de l'Université Laval, à Québec, où elle est chargée des cours d'esthétique musicale et de chant choral.

"On ne dira jamais à quel point Chantal Masson sait insuffler à ses choristes le goût de bien chanter, de faire de faire de la musique".

(Jean Giroux, L'Action, 1er avril 1966)

Membre de la Commission musicale de l'Alliance chorale canadienne A Coeur Joie, elle travaille activement à la formation de chefs de chœurs et au regroupement des chorales autour d'un répertoire commun par l'animation de stages et de sessions du Québec à l'Alberta.

Nouveau Guide de Camping énumérant les meilleurs terrains près de l'Expo 67

Cette année, vu l'Exposition Universelle, l'Association des Terrains de Camping et Caravaning du Québec a devancé la date de publication de son Guide Officiel, afin de satisfaire aux nombreuses demandes de la part de campeurs et caravanners, non seulement du Québec, mais des autres provinces et d'un grand nombre d'états américains.

Ce nouveau Guide a été rédigé dans le but de renseigner les campeurs sur la situation géographique des terrains en leur

indiquant la distance de chaque terrain du site de l'Expo. Les commodités offertes sur chacun des terrains sont également énumérées et les campeurs projetant de venir à l'Expo pourront choisir le terrain offrant les avantages désirés et même faire leurs réservations dès maintenant.

Ce Guide de Camping est le plus complet jamais publié par l'Association des Terrains de Camping et Caravaning du Québec. Il contient 96 pages complètement bilingues, vu le grand

nombre distribué aux Etats-Unis surtout durant l'Exposition Internationale de Sport et Camping ayant lieu à New-York.

Les campeurs et caravanners intéressés à obtenir une copie de ce tout nouveau Guide sont priés de faire parvenir la somme de 50 cents (en monnaie pour couvrir les frais de manutention et de poste) directement au Secrétariat de l'Association des Terrains de Camping et Caravaning du Québec, 8775 boul. Lacordaire, Cité de St-Léonard, (Montréal) P.Q.

Pierre-P. Chalifoux, sec. ex.

Madame X
vous donne rendez-vous le 25 mars

N'ATTENDEZ PAS...

**FAITES-LE
MAINTENANT**

EMPLOYEURS! Vous avez tout intérêt à appuyer la Campagne du Canada: "FAITES-LE MAINTENANT" TRAVAIL POUR TOUS, PROFIT POUR TOUS.

POUR RENSEIGNEMENTS OU CONSEILS, S'ADRESSER OU TELEPHONER AU CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS.

Publication autorisée par l'Honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.



Oui, MAINTENANT c'est le meilleur temps pour les travaux de réparation et de rénovation de votre maison ou de votre bureau. MAINTENANT, parce que le service est plus rapide, la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux plus faciles à obtenir, les prix plus avantageux. Aussi, vous obtenez des prêts L.N.H. ou autres pour l'amélioration des maisons, remboursables à long terme.

Voyez ce que vous pouvez faire exécuter MAINTENANT: peinture à l'intérieur et à l'extérieur, pièces additionnelles, tapisserie murale des chambres défraîchies, finissage du grenier et du sous-sol. Pensez-vous à un garage ou un abri d'auto? Ou encore à une salle de toilette, un foyer, à des marches, planchers, toiture, armoires, plomberie et accessoires? Faites mettre à point le moteur du bateau et la tondeuse à gazon... rembourrer vos meubles... nettoyer vos tapis et tentures. C'est le temps propice!

Accrochages sans gravité

DOUBLE COLLISION

Trois automobiles sont entrées en collision vendredi soir vers 10h.45, sur le Blvd Taché, causant des pertes matérielles pour environ \$1500.

Les voitures impliquées sont une Plymouth 65, appartenant à M. Jean-Claude Sylvestre de Cap St-Ignace, une Oldsmobile 67, conduite par M. Marcel Gagnon de Rimouski et une Valiant 65, pilotée par M. Cran Robert de l'île du Prince Edouard.

L'accident s'est produit quand M. Sylvestre immobilisa sa voiture attendant que la voie soit libre pour tourner dans la 31ème Avenue. L'Oldsmobile qui suivait s'arrêta également. Survint alors la Valiant qui rentra dans l'arrière de l'auto de M. Gagnon qui, sous la force du choc, fut projeté sur la Plymouth.

PANEL vs STATION-WAGON

Un accrochage s'est produit samedi vers 11h.40, a.m., sur la rue St-Jean-Baptiste.

Une Station-wagon Chevrolet 59 qui quittait un endroit de stationnement s'est faite accrocher par un Panel Econoline de livraison de la Boulangerie Jean-Claude Fortin dont le conducteur était M. Paul-André Boulet.

Les deux véhicules sont avariés pour environ \$250, soit \$150 pour le Panel et \$100 pour la Station.

DERAPAGE

Un automobiliste a perdu la maîtrise de son volant et sa voiture a prit une embardée dans le fossé, dimanche sur le Blvd Taché ouest.

L'accident s'est produit vers minuit et 15, dans la courbe un peu avant l'hôpital.

Le conducteur, M. Martin Guimont de Cap St-Ignace s'en est tiré indemne. Il faisait route vers Québec au moment de l'accident.

Son auto, une Pontiac 65, a été endommagée pour plus de \$300. **VALIANT vs MERCURY**

Dimanche vers 1 h. 15 p.m., un autre accident était signalé à la Police municipale. Il s'agit d'une collision entre deux automobiles, survenue sur la rue Ste-Anne.

Une Valiant 64, conduite par M. Raymond Hudon, de Montmagny est rentrée dans une Mercury 62 qui sortait à reculons d'une entrée de cour. Ce dernier véhicule est la propriété de M. Raoul Vézina.

Les dommages sont minimes et se chiffrent à environ une centaine de dollars.



L'ÎLE MYSTÉRIEUSE - Cette photographie de la Grosse-Île que nous a fait parvenir la division de l'information du ministère de l'Agriculture canadien est l'une des rares photos de cette île que l'on puisse publier. A l'extrême gauche, le monument de pierre rappelle la mémoire des nombreux immigrants morts à cet endroit il y a plusieurs années. Les bâtiments de l'ancien hôpital servent aujourd'hui au personnel spécialisé de l'île.

Concours de "MOTS CROISÉS"

TRES BEAUX
PRIX A
CHAQUE SEMAINE

SOLUTION

PROBLEME 10

1	E	R	A	N	C	I	N	E	I	D	A
2	E	O	D	O	R	E	C	A	R	O	N
3	A	A	R	E	N	A	R	D	M	D	
4	N	I	M	U	A	I	R	I	R		
5	A	S	A	S	A	V	O	I	N	E	
6	M	E	N	E	M	A	I	R	I	E	
7	D	A	R	D	C	O	I	T			
8	E	N	R	E	N	N	E				
9	L	I	E	R	A	D	S	U	E		
10	E	S	E	O	S	E	M	A			
11	G	T	A	S	S	E	B	I	N	G	
12	S	P	L	E	A	N	D	R	E		

Tél.: 248-0596

Denys Corneau prop.

Denys Confection Enr.

L'endroit par excellence
pour se bien vêtir



142, Ave de la Gare

Montmagny, Qué.



Restaurant

La

Robert

Robert Blouin,
prop.

140, Ave de la Gare Montmagny Tél.: 248-9036

Les Lacordaire vous invitent

Ne manquez pas le rendez-vous que vous donne le Cercle Lacordaire de St-Thomas pour la prochaine soirée mensuelle qui aura lieu à la salle de l'Ecole Beaubien, dimanche, le 19 mars, à 8.15 heures.

Avez-vous déjà entendu cette chorale formée des quarante plus belles voix féminines de Montmagny: Les Hallelou? Si non, vous pourrez les connaître, et avec tous ceux qui les ont déjà entendues, vous profiterez du régal musical qu'elles nous offriront.

Durant la soirée, vous aurez aussi l'avantage de voir à l'œuvre d'autres talents locaux dans l'interprétation de sketches et de chants.

Vous serez là ?

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre
votre médecin de famille
pour la fin de semaine
qui vient,
le Dr Rémi PREVOST
Tél.: 248-0942
88, rue St-Thomas.
sera le médecin en fonction.

PROBLEME 11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Résolvez ce problème et adressez votre réponse à:

CONCOURS "MOTS CROISÉS".

Journal Le Peuple,

C.P. 128 - Montmagny.

Si votre lettre est choisie au hasard et contient la solution exacte, vous recevrez un prix par retour du courrier.

NOM

ADRESSE

Deux magnifiques prix sont offerts à chaque semaine par



RAYMOND CÔTÉ
Bijoutier Diamantaire

BOCADO ENR.

198, rue St-Thomas, Montmagny.

Tél. 248-3302

HORIZONTALEMENT:

VERTICALEMENT:

- 1-Int. de Ti-Ange (Rue de l'Anse)--Initiales de Amanda Alarie--Initiales de Nicole Germain.
- 2-Instrument de chirurgie--Artiste du cinéma français né à St-Loupes (1833-1925).
- 3-Peintre fr. auteur d'Olympia, les Baigneuses--Le mannequin...Bédard.
- 4-Danse américaine d'origine nègre--Femelle du canard.
- 5-Négation--Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806--Indium.
- 6-Pron. pers.--Initiales du Rocket--Station ferroviaire.
- 7-Pron. pers.--Tout bon sportif doit savoir le faire.
- 8-Prénom de l'int. du père Absinthe (M. Le Coq)--Interj.--Agit en roi, gouverna.
- 9-Prénom de la comédienne Filiatreault--Enlève.
- 10-Département français--Sucrer le lait.
- 11-Quiz animé par Michel Noël.....votre chance--Pronom pers.
- 12-Peintre espagnol auteur de: Le deux Mai--Actrice française née à Paris (1856-1920).

- 1-Animateur-chanteur de Copain-Copain.
- 2-Muse de l'astronomie--Préfixe qui commence otologie.
- 3-Dit deux messes le même jour--Prénom de l'acteur américain Poitier qui remporta l'Oscar du meilleur acteur l'an dernier
- 4-Rôle de Roland Bédard (Famille Plouffe)--Ville de Sicile.
- 5-Race de chiens d'arrêt à poil long--Ch. 1. de c. (Eure-et-Loire).
- 6-Préposition--Lettre grecque--Infinitif.
- 7-Int. de Brigitte Martel (Filles d'Eve)--Moitié de zèle
- 8-Plante potagère à forte odeur--Lieu fixe ou s'arrête l'autobus.
- 9-Fruit de l'anacardier--Roi d'Israël.
- 10-Cri des charretiers--Pointe de corne derrière le pied du coq.
- 11-Non (vieux)--Obstiné, opiniâtre.
- 12-Auteur du Rocher de Brighton--Au bon air.

GAGNANTS DU PROBLEME NO 9

Mme Jean-Roch Bernard,
C.P. 252, Ville St-Pamphile, Co. L'Islet.

Mme J. Amédée Gauthier,
65, Ave de la Fabrique, Montmagny.



Une centaine de Richelieu, leurs épouses et plusieurs invités assistaient, en fin de semaine, à une réception en hommage à M. Louis Bérubé, de Saint-Jean Port-Joli, membre fondateur du Club de La Pocatière et président durant l'année 1958. M. Bérubé est conseiller technique

pour les Pêcheries et les Coopératives du Plan de Colombo du Canada, et il vient de rentrer d'une troisième mission en Malaisie. De g. à d.: Mme Louis Bérubé, M. le chanoine Charles Dumais, M. Bérubé et M. Roland Martin, président du club de La Pocatière.

AU RICHELIEU LA POCATIERE

La lutte contre la faim et la misère

La Pocatière (DNC)

"Si à un homme tu donnes un poisson, tu lui fournis un repas pour ce jour-là, mais si tu l'équipes pour la pêche et lui apprends à pêcher, tu l'auras nourri lui et sa famille toute leur vie". C'est par cette phrase opportune que M. Louis Bérubé, conseiller technique pour les Pêcheries et les Coopératives du Plan de Colombo du Canada ou vrait sa causerie.

Celle-ci était donnée sous les auspices du club Richelieu La Pocatière samedi soir le 11 mars "Au Martinet" sous la présidence de M. Roland Martin. Un grand souper mixte, réunissant les Richelieu, leurs épouses et plusieurs invités, marquait l'ouverture de la onzième campagne de charité du Club Richelieu. Monsieur le Chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale, était présent.

Le sujet traité ne pouvait guère être plus de circonstance: la lutte contre la faim et la misère en Extrême Orient, en Malaisie en particulier. La faim et la misère sont si grandes là-bas qu'il est presque impossible de les décrire d'une manière adéquate. "On peut bien dire, disait M. Louis Bérubé, que la moyenne quotidienne de calories dans la diète des peuples de l'Inde à 1880 calories n'est que de 800 à 900 calories au-dessous du minimum vital. Ce n'est pas assez et c'est loin de toute la vérité. La statistique dépersonnalise les individus pour en faire des abstractions, des cas faim et satiété, santé et maladie. Mais la faim est autre chose que le malheureux affamé et le malade autre chose que la maladie. Ainsi, il ne suffit pas de dire que l'Inde, par exemple, n'est pas en mesure de nourrir sa population. La vérité toute nue (et quelle nudité) et toute crue, il faut aller la voir dans le visage pâle, les yeux vitreux et enfoncés dans leurs orbites de la paysanne des régions défavorisées du pays. Il faut aller la chercher encore dans les pauvres hères qui meu-

rent silencieusement tous les jours sans même qu'on leur jette un coup d'oeil dans les rues de Calcuta pendant que ceux qui ont survécu jusque là sont si décharnés que leurs squelettes ne semblent tenir en place que grâce à la guenille crasseuse qui leur serre les reins".

"Pour être moins aigre et de beaucoup heureusement, le problème n'en est pas moins basiquement le même en Malaisie. Mieux que l'Inde, la Malaisie est capable de nourrir sa population mais la distribution de la richesse y est inégale et le petit peuple ouvrier et pêcheurs souffrent de malnutrition et de faim. Leur diète est déficiente en protéines de source animale et le poisson, en étant la meilleure source et la plus économique à la fois, ceci explique l'importance de la pêche en Malaisie. En effet, les pays plus favorisés peuvent aider de deux manières les pays en voie de développement dans leur lutte contre la misère et la faim: par des dons directs de vivres ou par l'organisation de la production alimentaire pour que ces pays en viennent à se suffire à eux-mêmes.

Monsieur Louis Bérubé conclut que c'est le second moyen qui est le meilleur, car c'est le seul qui offre une solution adéquate au problème de la faim. A un homme si tu donnes un poisson, tu lui fournis un repas pour ce jour-là, mais si tu l'équipes pour la pêche et lui apprends à pêcher tu le nourris et sa famille avec lui pour toute leur vie. C'est justement la ligne de conduite suivie par le Bureau de l'Aide Extérieure du Canada. A titre de conseiller technique, le conférencier a été attaché à la division de Recherches et Planification du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et des Coopératives.

Durant son séjour là-bas il a eu le temps d'organiser et de compléter un premier projet de développement de la Pêche, celui de la Côte de l'Est, la région

la plus pauvre de la Malaisie et juste avant de quitter le pays, d'en mettre un second en plan, sur la Côte de l'Ouest du pays cette fois. Le but de ces projets est de mettre du bon poisson sur le marché à un prix au niveau de toutes les bourses d'une part et, d'autre part, de relever la condition socio-économique des pêcheurs en augmentant la pêche et en assurant des meilleurs prix aux pêcheurs. C'est M. Clovis Arseneault, professeur au Collège qui a présenté le conférencier et M. Joseph Gaudreau, pro-

fesseur à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière qui l'a remercié.

Blessée dans une collision d'autos

Un citoyen de notre ville, Mme Paul Mercier, 63 ans, du numéro 16, rue St-Jacques, a subi des blessures légères dimanche matin, dans une collision entre deux autos, survenue non loin de son domicile.

Mme Mercier a été traitée par un médecin mandé sur les lieux. Ses blessures se situent au visage. Sous la force de l'impact sa figure est venue donner contre le "dash" de l'auto.

Elle prenait place dans la voiture de son mari, que conduisait celui-ci.

Apparemment, M. Paul Mercier, qui circulait sur la rue St-Jacques, dans la Pontiac 64 de la Cie de Balais de Montmagny, aurait été aveuglé par le soleil. Sa voiture a alors heurté la Plymouth 63 de M. Jacques Mainville de Montmagny. Cette dernière auto était stationnée.

Chacune des voitures a été avariée pour environ \$300.

VOTRE SANTE DANS LA NATURE

EXTRAIT DE PLANTES DE

ROLMEX INC.

Qualité supérieure

Ingrédient d'aujourd'hui — Technique de demain

ROLAND ST-PIERRE, prés.

fondeur de St-Pierre & Vachon Inc.

LOUIS GAULIN

REPRÉSENTANT

11, Ave Ste-Brigitte — Montmagny — Tél.: 248-3930

LP

PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

LEMIEUX & PROULX INC.

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Téléphone: 248-3400

Entreposage de fourrure

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

Quincaillerie
Ferrermerie
Plomb
Peinture
Tapisserie
Vaisselle
Vitrres
Cadeaux

ECOUTEZ

CKRM

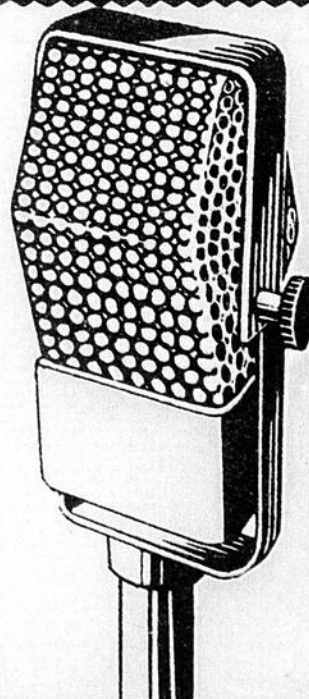
Votre poste préféré

1490 au cadran

0 - Musique de choix

0 - Nouvelles

0 - Emissions variées



pour vous mesdames

Le tout-aller couture

La mode

Cardin a créé cette robe-manteau à effet "fausse culotte" avec fermeture-éclair à l'avant, dans un tricot Fortrel à relief

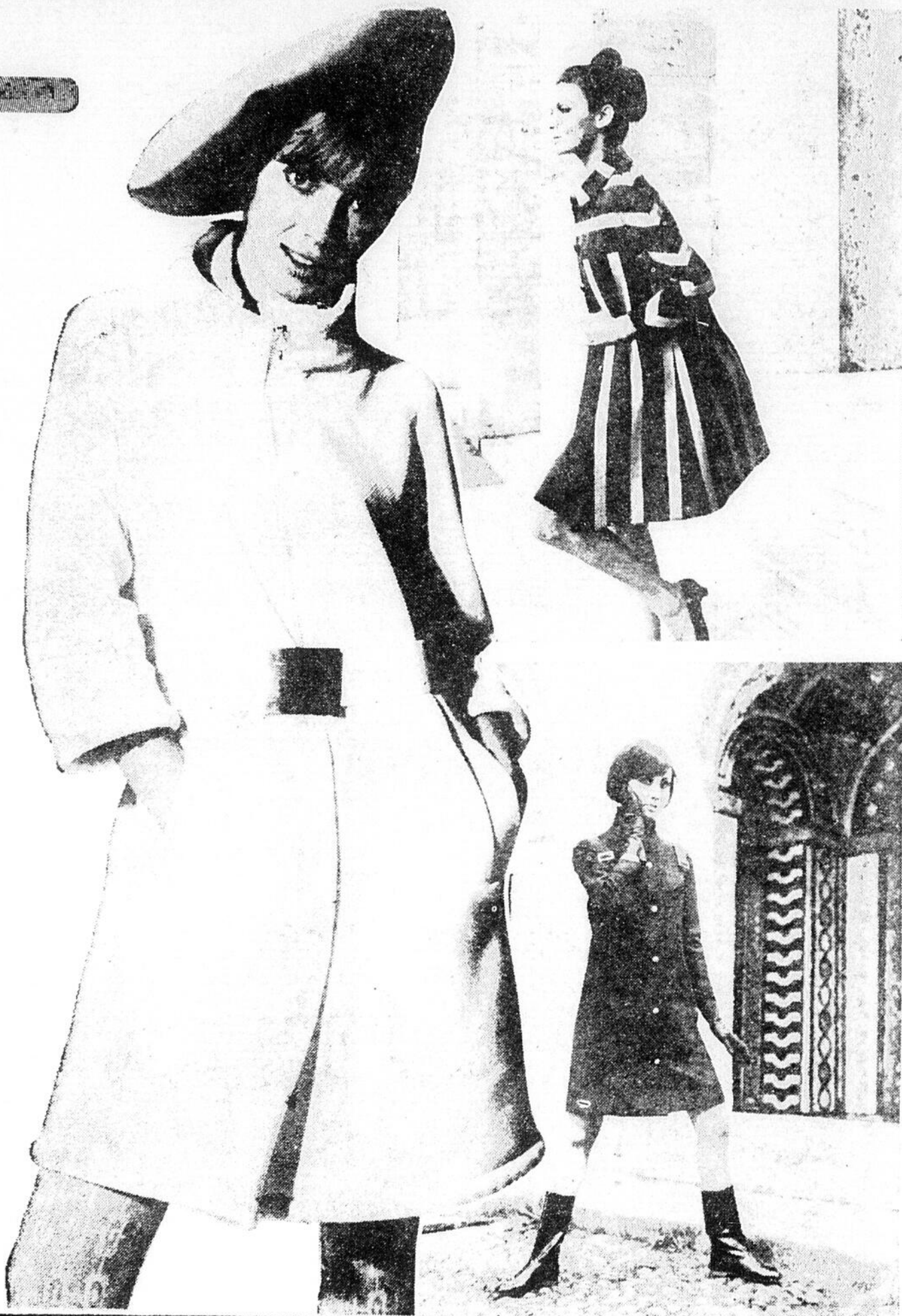
Portée par Johanne Shimkus, partenaire d'Alain Delon dans le nouveau film "Les Aventuriers".

Trico est le nom d'une maison de couture de Milan, en Italie, qui se spécialise dans les tricots.

Manteau en drap bleu marine avec empiècement en drap rouge et motif original de bretelles. Boutons et boucles dorés.

Bottillons en "Barlo" rouge. Gants de la Maison du Cant. Modèle BARATTA.

(SERVICE PHOTOGRAPHIQUE DE L'INSTITUT ITALIEN DE LA MODE, TURIN).



Les SpaghettiOs font du lunch un banquet!

Régalez les jeunes en leur servant un banquet à l'heure du lunch. Les enfants se sentent toujours heureux quand vous leur servez un plat facile à préparer exprès pour eux, surtout si le plat contient des choses à la fois amusantes et appétissantes.

Commencez le lunch avec les nouveaux SpaghettiOs, quatre grandeurs de rondelles de spaghetti dans une sauce verte faite de tomates et de fromage. Donnez au spaghetti un air de fête en y ajoutant des cubes de jambon rosé. Les SpaghettiOs se présentent maintenant en deux formats: 8 et 19 onces, en plus du format courant de 14 onces. Il y a un format qui convient à n'importe quelle famille.

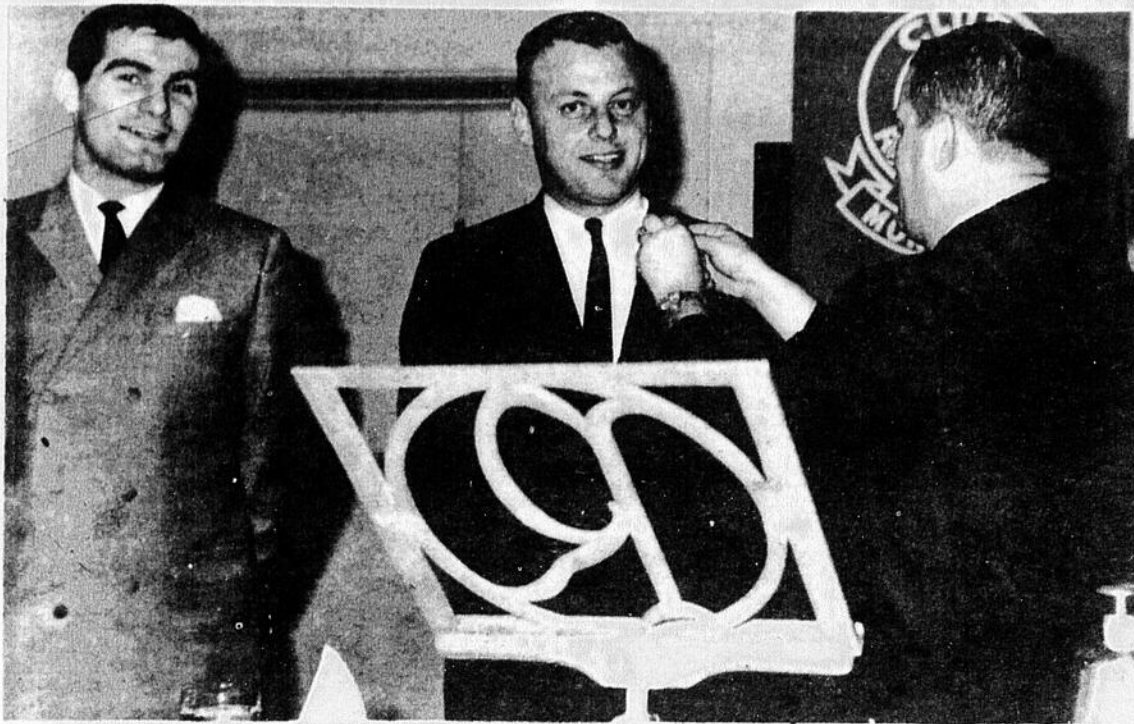
Complétez chaque couvert avec un dessert comportant

une salade aux couleurs gaies. Déposez une savoureuse gelatine sur de la laitue ou des endives croustillantes. Entourez-la de biscuits imitant des formes d'animaux et couronnez-la d'un fanion.

SPAGHETTIOS POUR LA RÉCEPTION

1 t. de jambon cuit coupé en dés
1/4 t. d'oignon finement haché
1 c. à table de beurre ou de margarine

1 boîte (14 oz) de SpaghettiOs dans la sauce aux tomates et au fromage
Faire cuire le jambon et le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres, ajoutez les SpaghettiOs. Faire chauffer en remuant de temps à autre. Donne 2 ou 3 portions.



NOUVEAU MEMBRE RICHELIEU - A l'occasion du souper hebdomadaire du Richelieu-Montmagny lundi soir, à l'Hôtel Montmagny, un nouveau membre a été accepté au sein du club. Il s'agit de M. Guy Paquet de Montmagny. On voit ici le président, M. Jean-Paul Léveillé qui lui épingle son bouton en présence de M. Denis Corneau qui a présenté M. Paquet aux autres membres du club.

Les fêtes de la Confédération et la Jeune Chambre locale

"La Jeune Chambre de Montmagny devrait-elle participer aux fêtes du Centenaire de la Confédération, s'y opposer ou bien tout simplement les ignorer?"

Voilà la question qu'a soulevé un membre lors de l'assemblée générale de cet organisme tenue au Club Le Bûcheron, jeudi dernier.

Les discussions qu'a suscité cette question ont révélé que la cinquantaine de membres de la Jeune Chambre qui assistaient à cette réunion sont loin d'être unanimes. "Pourquoi serions-nous empressés de célébrer un système constitutionnel qui a été pour les Canadiens-Français une source continue de frustrations?" a-t-il été dit, à quoi un participant au débat a répliqué qu'il ne servait à rien de s'isoler et que le moment était propice

pour engager un dialogue positif avec nos compatriotes de langue anglaise.

Un tenant de l'abstention a expliqué sa position en disant que si les Canadiens-Français célébraient la Confédération ils laisseraient l'impression au reste du Canada que les Québécois sont contents de la Confédération actuelle, ce qui est complètement faux, selon lui.

Il a ajouté cependant qu'il respectait l'attitude de ceux-là qui croient sincèrement que nous devrions participer à ces Fêtes.

D'autres membres ont répliqué qu'il ne s'agissait pas de faire le procès de la Confédération en 1967, mais tout simplement de souligner le Centenaire d'un événement historique pour notre pays.

Après que chacun ait eu l'occasion de présenter son point de

vue, le président de l'assemblée, M. Guy Gaulin demanda le vote. A la majorité des membres présents, il fut décidé qu'on ne se prononcerait pas immédiatement sur cette question et qu'elle pourrait être de nouveau soumise aux membres à une date ultérieure.

M. Raynald Cloutier, responsable des procédures d'assemblée, a profité de ce débat pour donner un cours sur les différentes règles qu'il convient de suivre dans une assemblée de ce genre.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

C.P. 1033 Tél. 248-2960
Montmagny

SUN LIFE DU CANADA

Mort accidentelle de M. Louis Godbout à St-Paul

M. Louis Godbout, 47 ans, domicilié à St-Paul de Montmagny, a connu une mort tragique vendredi soir dernier lorsqu'il a été heurté par une automobile. La tragédie s'est produite vers 7h30 p.m., dans les limites de la municipalité.

L'automobile qui a heurté M. Godbout était conduite par M. André Langlois de St-Paul qui n'aurait pas aperçu la victime à temps.

Les restes mortels furent transportés à la morgue Normand de Montmagny ou le Dr Paul Dupuis, coroner du district ouvrit son enquête.

M. Louis Godbout laisse dans le deuil son épouse, dame Marie-Jeanne Fournier ainsi que ses 11 enfants, Joachim, Roland, Marcel, Paul, Jeannine, Armand, Maurice, Raymond, Marielle, Rachelle et Jacques ainsi que ses frères et soeurs MM. Aimé, O-

mer, Gérard, Emile et Lucien Godbout, Mme Marcel Bergeron (Blanche), Mlles Louise et Yvette Godbout.

Les funérailles ont eu lieu hier à l'église de St-Paul et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland.

Jeune fille blessée dans un accident

Une jeune fille de Montmagny a subi des blessures vendredi soir dernier alors que la voiture qu'elle occupait est venue en collision avec une autre auto, sur l'avenue de la Gare.

Mlle Monique Robin, 21 ans, de la R.R. No 3, à Montmagny, a été conduite à l'Hôtel-Dieu local où elle fut soignée pour des blessures à la tête.

La blessée prenait place dans l'auto que conduisait son frère, M. Jean-Charles Robin. Ce dernier pilotait une Plymouth 67.

Le deuxième véhicule impliqué est un Pick-up Chevrolet 65, propriété des Industries Roy Ltée. M. Rolland Cloutier de Montmagny était au volant.

Au moment de l'accident les deux voitures circulaient en sens inverse. C'est en voulant doubler tous les deux que les autos se sont retrouvées nez à nez au milieu de la chaussée. Et ce fut l'impact.

Les dommages sont d'environ \$800 pour la Plymouth et \$500 pour le Pick-up.

NOUVEAU MAGASIN

de lingerie pour hommes à Montmagny

Grand choix de

COMPLETS
PANTALONS
SPORTS JACKETS

de marque Premier Brand

SOUS-VETEMENTS
ET BAS

de marque Harvey Woods

SOULIERS

de marque Gail et Bostonians

CHAPEAUX
CASQUETTES

de marque Biltmore

CHEMISES

de marque Forsyth

Venez faire une visite chez

LS-A. Couillard

ENR.

Magasin de lingerie pour hommes

70, Palais de Justice
(Edifice Couillard)

248-1660



Labrecque & Fils
Entrepreneur en **CHAUFFAGE**

Tél: 248-1261

358 EST, BLVD TACHE - MONTMAGNY

POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ **FLAMIDOR**

VENTE ET
REPARATION
DE MOTEURS
ELECTRIQUES





MONTMAGNY

Le 1er mars est née Marie, Aurore, Chantal, fille de M. et Mme Gérard Côté (Rosanne Matteau). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Côté.

Le 3 mars est née Marie, Louise, Nathalie, fille de M. et Mme Yvon Morin (Solange Mercier). Parrain et marraine, M. et Mme Mario Mercier.

DECES ET FUNERAILLES

DANIELLE COULOMBE

A Montmagny, le 2 mars 1967, à l'âge de 3 ans et 4 mois, est décédée Danielle Couombe, enfant bien-aimée de M. Emilien Couombe et de Dame Jeannine Filteau.

Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs: Martine, Marc, André, France et Lise.

La cérémonie des Angles eut lieu samedi le 4 mars, à 3.30 hres, p.m., en l'église St-Mathieu et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

MME EUTROPE METHOT

A Montmagny, le 7 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Dame Béatrice Robin, épouse de M. Eutrope Méthot. Elle demeurait à Montmagny.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belle-fille: Mlle Jeannine Méthot, Me et Mme Paul Dolan (Rollande), Dr et Mme André-Louis Méthot (Michèle Rousseau), Me et Mme Bernard Bastien (Josette) et Mlle France Méthot.

Les funérailles ont eu lieu, vendredi le 10 mars, à 3 hres p.m., en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

Unité Sanitaire

LUNDI 20 mars:
Examens pour cartes de santé.
Examen médical scolaire.
Inspections sanitaires.

MARDI 21 mars:
Examen médical scolaire.
Inspections sanitaires.
Hôpital: Clinique de BCG.

MERCREDI 22 mars:
Examen médical scolaire.
Inspections sanitaires.

JEUDI 23 mars:
Examen médical scolaire.
Inspections sanitaires.

VENDREDI 24 mars:
Bureau fermé.
Dr Antonin Bélanger, m.d.

Architectes

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
116, Ave de la Gare.
Tél.: 248-3610

Feu de cheminée

Un feu de cheminée a été signalé à la Brigade contre incendie de la Cité jeudi le 10 mars dernier.

L'alarme avait été donnée vers 8h.45 p.m., par Mme Bertrand Lacombe, locataire d'une maison située au 330 Blvd Taché.

Les pompiers sont accourus sur les lieux. A leur arrivée, le feu commençait à lécher le mur près de la cheminée. Cette dernière était complètement bouchée.

A l'aide d'extincteur chimique ils ont éteint les premières flammes qui se faisaient menaçantes. Par la suite, les sapeurs ont passé la chaîne dans l'orifice de la cheminée afin de la débarrasser de tout rebut.

Grâce à la prompt intervention des sapeurs, les dégâts sont minimes et se chiffrent à environ une cinquantaine de dollars.

Le retour à la caserne a été enregistré à 10h.15.

Divers

LIBRAIRIE BERNIER ENR.

Accessoires de bureau
Livres de comptabilité
Machines à écrire et à calculer, etc.

C.P. 123 Bur. 248-1105
Montmagny Rés. 248-2652

Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
116, Ave de la Gare. Tél.: 248-0622 - Rés. 248-9653

Racine & Rousseau

INGENIEURS-CONSEILS

André Racine, b. cs. a. ing. Jacques Rousseau, b. sc. a. ing.
181, Ave Ste-Brigitte, Montmagny - Tél.: 248-0730
8045, De Normanville, suite 31, Montréal - Tél.: 725-7873

Divers

Tél.: 34601
ALYRE
CARBONNEAU
VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV
ST-FABIEN DE PANET

COULOMBE & FRERE
Horloger - Bijoutier
Vendeur autorisé

Valgine

Vente et réparation

18, 9e Rue et 31 St-Edouard,
Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

Comptables

Fernand Breton, m.s.c., c.a.

COMPTABLE AGREE — CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice

(Suite 101)

Montmagny, P.Q.

Bur 248-1232

Rés. 248-1574

CARTES D'AFFAIRES

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-1202

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident

Jean-Marie PROULX

192, AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER
B.A., L.S.C.

Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER
B.A., L.L.L.

Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
Industriel

Guy CLOUTIER
Courtier d'assurances

Avocats

MERCIER & GARANT

Avocats procureurs

Yvon Mercier Réal Garant
B.A.L.L.L. B.A.L.L.L.

68 rue du Palais de Justice.
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Tél. Bur.: 248-1183
Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur

Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

REJEAN BOULET

B.A., LL.L.
AVOCAT

125, St-Thomas,
Montmagny,
Coin St-Jean-Baptiste,
Bureau Jules Paré.
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.

Avocat-Procureur

Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096
32, rue St-Thomas
Montmagny

Directeurs de Funérailles

Laurent Normand
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-6545
MONTMAGNY

Marcel Ruelland
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
Tél: 248-1363, De la Fabrique

Comptables

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu B.A., M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A.

Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Paul R. Thivierge, C.A.
André Gagnon, M.S.C., C.A.
Roland Trudelle, M.S.C., C.A.
J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A.
Roland Pouliot, M.S.C., C.A.

L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Guy Renaud, M.S.C., C.A.
R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.
Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.



EXECUTIF DE LA SECTION JUNIOR DE LA JEUNE CHAMBRE - Formée depuis peu de temps, la section JUNIOR de la Jeune Chambre de Montmagny s'est choisie un exécutif la semaine dernière. Les élus sont de gauche à droite, MM. Jacques Collin, président, Gérard Proulx, secrétaire, Michel Létourneau, vice-président et Gilles Marceau, délégué auprès de l'exécutif de la Jeune Chambre.

En marge de la Semaine de l'Éducation

Vers l'édification d'un monde fait d'amour

C'est le souhait que formulait jeudi soir dernier M. l'abbé Jacques Simard, professeur en Lettres au Collège de La Pocatière et conférencier invité par les responsables de l'Organisation de la Semaine de l'Éducation à Montmagny.

M. l'abbé Simard a dit à peu près ceci: "Nous sommes tous dans le même bain, pourquoi alors ne travaillerions-nous pas ensemble à l'édification d'un monde fait d'amour. Comme la famille reste le premier pouvoir constitué, c'est d'abord là que devrait commencer l'orientation. C'est là qu'on est vraiment soi-même, c'est là que chacun trouve sa place. Aussi la maison familiale devra-t-elle être un véritable climat plutôt qu'une suite de pièces.

Les enfants d'aujourd'hui sont nés dans un monde d'automatisation, de vitesse, de recherche, d'évolution. Il est normal qu'il y ait quelquefois certaines frictions entre eux et leurs parents qui ont été élevés dans une atmosphère plus détendue axée sur le respect des valeurs établies. Aussi est-il essentiel que s'établisse entre ces deux mondes bien différents, un véritable dialogue. Les jeunes d'aujourd'hui comme ceux d'hier ont besoin de compréhension, d'amour, de sécurité et c'est d'abord au foyer qu'ils espèrent trouver tout cela.

Fort heureusement, il est devenu normal dans nos foyers de 1967 que parents et enfants discutent à cœur ouvert de politique, de sexualité et d'autres sujets qui n'étaient généralement pas admis il y a dix ans. En ce qui regarde la sexualité, par exemple, la qualité de l'amour que se portent les parents (l'exemple restant toujours la grande force de conviction) pourra influencer fortement l'orientation que les adolescents donneront à leur propre comportement sexuel. Il ne faut pas oublier que si les jeunes qui sont généralement sincères et francs sont aussi sans pitié dans leurs jugements. Ils n'ont pas toujours raison mais de les entendre peut faire réfléchir.

M. l'abbé Simard faisait ainsi la synthèse d'un panel formé des étudiants de l'École Ls-Jacques Casault représentés par Mlle Dyane Simoneau et M. Norbert Lavoie, d'une mère de famille,

Mme René Lemieux et d'un père de famille, M. André Clavet.

Les jeunes avaient d'abord dit que leur monde de jeunes n'était pas un monde désespéré mais qu'il le deviendrait si on les laisse seuls. Ils ont avoué qu'ils affichent souvent des airs de froideur et d'indépendance. Ils donnent l'impression de vouloir s'affranchir, surtout du milieu familial, voler de leurs propres ailes, avoir leurs idoles, leurs journaux, leurs modes. C'est qu'ils se cherchent dans ce monde en évolution constante ou ils veulent devenir de vrais hommes et de vraies femmes. Ils réalisent que les moyens employés ne les conduisent pas toujours dans ce sens et malgré l'impression qu'ils donnent parfois de

vouloir tout balancer, tout recommencer, ils gardent le respect des valeurs authentiques. Ils ont besoin de compréhension, d'amour et aussi de poteaux sur qui s'appuyer lorsqu'ils se sentent à bout de souffle d'avoir voulu aller si loin et si vite. Au point de vue religion, par exemple, ils veulent garder la religion de leurs parents mais la vivre de façon plus intérieure, plus motivée, plus dynamique.

Madame Lemieux croit que la femme, appelée beaucoup plus qu'autrefois à passer de longs

(Suite à la page 12)

Madame X

vous donne rendez-vous le 25 mars

GRAND CHOIX D'AUTOS USAGEES

66 METEOR RIDEAU "500"
4 ptes - V8 - Automatique
Radio - Power Steering

64 FORD GALAXIE "500"
V8 - Automatique - Power Brake
Power Steering - Radio

Dans le Hard Top

PONTIAC 64 Parisienne Custom Sport - Bucket Seat - P.B. - P.S. - Radio.

64 OLDSMOBILES SUPER "88" 4 ptes - H. Top
Automatique Power Brake - Power Steering

BUICK 63 Le Sabre - Automatique - P.B. - P.S. - Radio.

Dans le Sedan

METEOR 66 Custom - V8 - Automatique - P.B. - P.S. - Radio.

ACADIAN 66 - 6 cyl. - Automatique - Radio - Pneus blancs - Grands caps.

BUICK 65 Le Sabre - Automatique - P.B. - P.S. - Radio.

BUICK 64 Wildcat - Automatique - P.B. - P.S. - Radio.

PONTIAC 63 - Laurentian - V8 - Automatique

PONTIAC 62 Strato - 6 cyl. - Automatique.

OLDSMOBILE 62 Super "88" - P.B. - P.S. - Radio.

SPECIAL DE LA SEMAINE

VOITURE DE LIVRAISON

1966 RENAULD 44

PRIX REGULIER \$1,200 **\$775.**
pour aussi peu que

Voiture pour Madame
VIVA 1966
2 portes - 4 cyl.

66 PONTIAC LAURENTIEN
4 ptes - 6 cyl. - Radio
Power Brake - Power Steering

1964 OLDSMOBILE F85 - 4
portes - 6 cyl. - Aut. - Radio -
Pneus blancs - Grand cap.

1966 PONTIAC PARI-
SIENNE - 4 portes -
Sedan - V8 - 396 p.c. -
P.B. - P.S. - Vitres é-
lectriques.

63 RAMBLER CLASSIC
4 ptes - 6 cyl. - Automatique

Le printemps s'en vient
allez vite vous procurer
une auto neuve ou usagée

CHEZ

Bedard Auto Ltée

Vendeur autorisé

Pontiac - Buick - Cadillac - Vauxhall - Viva
Firebird - Beaumont - Acadian - Camions GMC

RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
MONTMAGNY.

248-3553

Programme des cours gratuits d'auto-école

Le ministère des Transports et Communications a annoncé ce matin les noms des localités où l'on bénéficiera, durant le reste du mois de mars, de cours gratuits d'auto-école.

Il s'agit d'un double programme de Sa Division de l'éducation en sécurité routière. Une partie se déroule dans la région de Montréal depuis le 13 février, et l'autre dans celle de Québec depuis le 1er mars.

Les localités et les dates des cliniques d'ici à la fin de mars, dans la région de la Côte-du-Sud sont les suivantes: Saint-Jean Port-Joli, hier et aujourd'hui; La Pocatière, 20 et 21; Rivière-Ouelle, 22 et 23; Saint-Pascal de Kamouraska, 29 et 30.

A chaque endroit, on offre deux journées de cours gratuits à tous les conducteurs qui veulent s'en prévaloir. L'initiative est appelée "clinique de perfectionnement en conduite de l'automobile".

La première journée comprend un exposé sur les buts de la clinique, des explications sur l'état physique du conducteur et sur le Code de la route, la projection de diapositives diverses et d'un film sur l'alcool et la route. Un forum permet à l'assistance d'obtenir les réponses à des questions particulières. On fait aussi subir une épreuve écrite dans le but d'apprécier les connaissances des participants.

L'épreuve écrite revient le deuxième jour, en ce sens que les résultats en sont communiqués avec commentaires. On traite de la nature de l'épreuve au

volant que doivent subir les candidats à l'obtention d'un permis de conduire. Suivent des explications sur la signalisation routière, la conduite sur autoroute et la conduite prévoyante. Le film illustratif de la journée porte sur ce dernier sujet. Un forum complète le programme.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurances sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

René Adam

Trois-Saumons, P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Offres d'emplois

Voici ci-après les offres d'emplois disponibles à notre bureau présentement:

CHEZ LES FEMMES - ON DEMANDE:

— Une secrétaire expérimentée avec connaissance de la comptabilité à St-Roch des Aulnaies.
— Deux cuisinières d'expérience: l'une pour un hôtel à \$55.00 par semaine et l'autre pour un restaurant. Salaire à discuter. Les deux seront logées et nourries chez l'employeur.
— Une assistante-cuisinière pour un hôtel et une aide-cuisinière de restaurant.
— Des jeunes filles ayant au moins une 10^{ème} année et une belle personnalité pour un emploi au service du public.

— Des filles de table pour restaurants de Berthier-en-Bas et Trois-Saumons, et une fille d'au moins 20 ans pour un hôtel de St-Roch-des-Aulnaies.

— Des aides-familiales pour maisons privées de Montmagny, Berthier-en-Bas, L'Islet et L'Isletville.

CHEZ LES HOMMES - ON DEMANDE:

— Des techniciens en électronique pour la Cie Marconi au salaire de \$125 à \$150 par semaine.

— Des jeunes hommes possédant une 12^{ème} année pour des banques de Montmagny et du comté de L'Islet.

— Un homme de service avec licence de conducteur pour garage de Montmagny.

— Un emploi de commissionnaire pour travailler 3 à 4 soirs par semaine, est disponible présentement. Cet emploi conviendrait bien à un homme à sa retraite.

— 200 agents de protection pour la Cie Canadienne de l'Expo Universelle.

— Un vendeur d'autos, salaire et %, pour un garagiste de Montmagny.

— Un contremaître pour une manufacture d'objets en plastique, à \$2.00 l'heure et plus.

— Deux mécaniciens d'autos, classe A pour garagiste de la région, salaire à discuter.

Pour de plus amples informations, adressez-vous au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada - Téléphone: 248-1102.

ANNONCES CLASSES

MEUBLES A VENDRE, pouvant servir pour chalet. Aussi poêle et fournaise. S'adresser: Mlle Boulanger, 125, Ave Jacques-Cartier, Montmagny. 9-3-3fs.

RESTAURANT à vendre ou à louer à Montmagny. S'adresser Tél.: 248-1126. J.N.O.

ON OFFRE une chambre seule ou chambre et pension pour monsieur de préférence. Tél.: 248-0506. J.N.O.

A VENDRE, machine à coudre White à l'état de neuf. Electrique, couture avant et recul, zigzag. S'adresser à: Tél.: 259-7800. 9-3-3fsP.

A LOUER — Garçonnières meublées pour une, deux ou quatre personnes. Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424. 29-12-66 J.N.O.

A VENDRE — Skidoo avec remorque, tél.: 247-3406. 2-3-3 fs. P.

ATTENTION — Maison moderne à vendre, plein pied, 6 appartements, chauffage central. S'adresser à 154, 12^e rue, Montmagny. tél.: 248-1608. J.N.O.

MAISON A LOUER — Dans village de St-Pierre de Montmagny. S'adresser le soir: tél.: 248-3758 ou 67 Ave St-Magloire, Montmagny. 2-3-3 fs.

FILLE ou FEMME demandée, pour une période de 3 semaines, sachant faire la cuisine. Pas d'enfant. S'adresser par tél.: 248-0807 - ou écrire à Mme Lionel Blais, 112, ave May, Montmagny.

A LOUER — Un étage complet à louer à 94, rue St-Thomas, pour plus de renseignements, s'adresser: Tapis Vert, 94, rue St-Thomas, Tél.: 248-2922. 1-7-J.N.O.

AUBAINE - Pick-up 1/2 tonne en très bonne condition. Tél.: 248-1038. 9-3-3fs

MESDAMES de St-Roch des Aulnaies et Tourville, Avon demande les services d'une dame sérieuse, attrayante et possédant une voiture pour offrir nos produits de qualité. Ecrire: C.P. 128, Montmagny.

AUBAINE SENSATIONNELLE. - Une auto sport de marque Triumph TR4-A 1967, blanche, n'ayant que 3,000 milles, encore sur la garantie, est à sacrifier. Cause: départ possible pour Europe. - Tél.: 248-0807 le soir - 248-0533 le jour.

28 AVRIL - 27 OCT. 1967

expo67



90dxa

APRIL 28 - OCT 27 1967

Pour vous, les jeunes

Pour satisfaire aux demandes de plus en plus pressantes que nous font les parents et les jeunes, nous désirons vous informer que les soirées de danses modernes, de danses dans le vent, reprendront à la Salle d'Accueil et ce, dès vendredi le 17 mars de 8 heures à 11 heures.

Nous profitons de la circonstance pour avertir les parents, qu'une constante surveillance sera exercée et que la fermeture se fera à 11 heures précises.

Nous voulons fournir aux jeunes un endroit où ils pourront se distraire sainement mais en retour, nous comptons sur leur étroite collaboration. Aidez-nous à faire de belles soirées et vous serez les premiers à en bénéficier.

La Direction
Salle d'Accueil Montmagny.

Madame Marcel Casault, dévouée présidente des A.P.M., souhaite la bienvenue. Madame J. Claude Fortin a présenté le conférencier et M. André Lemay agissait comme maître de cérémonie.

Bref, une soirée enrichissante pour celui qui porte intérêt à ce que peut penser son voisin.

G. Roy

Vers l'édification...

(Suite de la page 11)

moments hors du foyer, et même à remplir au sein des différentes associations des postes de confiance, y acquiert un épanouissement et une confiance en elle qui lui rendent de grands services dans son rôle d'épouse et de mère qui reste quand même pour elle sa fonction essentielle et préférée. Son contact avec les différents milieux lui facilite le dialogue avec l'époux et les enfants.

M. Clavet lui, dit que devant l'industrialisation et l'automatisation l'homme sent la nécessité de se grouper, les familles de s'unir. Il adhère aux mouvements syndicaux pour se faire une place au soleil, sauvegarder sa dignité d'homme, éviter de devenir un numéro. Le père veut un salaire convenable qui lui permette une vie décente au foyer dont il est le pourvoyeur, et des loisirs sains et organisés. Les temps libres pour les salariés allant maintenant au delà des dimanches et se passant souvent hors du foyer doivent être bien orientés. M. Clavet croit que la famille ne se désagrège pas pour autant mais que son orientation prend une autre forme. Et il termine en disant que l'homme a plus de liberté aujourd'hui mais qu'il n'est pas nécessairement plus libre.

M. l'abbé Dion appelé à dire le mot de la fin a en somme tout résumé dans ces mots: amour, charité, fraternité.

Le Dr Emmanuel Gobeil qui réussit toujours avec beaucoup de succès à résumer et même à l'occasion à dépanner les participants à de telles manifestations populaires, dirigeait le panel et le forum.

NOUVEAU MAGASIN

Madame Laurent Gaudreau annonce l'ouverture d'un magasin de lingerie pour enfants et un beau choix de cadeaux pour bébés. Visitez notre magasin et constatez nos prix très raisonnables.

LA BOUTIQUE DU BAMBIN ENR.
36, rue St-Jacques,
Montmagny.

MAUX DE DOS...

Si vous souffrez d'un mal de dos lancinant et éprouvez une sensation de fatigue, essayez **DIURENAL**. **DIURENAL** augmente le débit de l'urine et aide à soulager l'irritation des voies urinaires et le **MAL DE DOS** qui peut en résulter. Bientôt, vous vous sentirez vite mieux et votre repos s'améliorera. L'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer des maux de reins. Evitez ces troubles en prenant **DIURENAL** régulièrement.

SEULEMENT \$0.69 LE FORMAT

GRATUIT: Une diète régime et une magnifique revue sur demande sans obligation.

Ecrire à:

St-Pierre & Vachon Inc.,
Dépt. T.C.N., C.P. 275,
Lévis, P.Q.

ou

Gilles Blanchet,
C.P. 54, St-Pamphile
Cité L'Islet, Qué.



COURS DE PROSPECTION

DU 18 AVRIL AU 12 MAI 1967

- **COURS**: (160 heures) donnés à l'Université Laval sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences
- **SUJETS**: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc
- **CONDITIONS**: \$15
Aucun examen d'admission

S'adresser au

Directeur du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10.

L'inscription doit se faire avant le 12 avril

Le nombre de places est limité.

S'il vous faut de l'ARGENT



pour des vêtements neufs DEMANDEZ À HFC

Habiller toute une famille... ça peut coûter cher. Mais avec un prêt de magasinage de Household Finance, vous pouvez tout acheter ce qu'il vous faut dès maintenant. Puis, vous remboursez HFC par paiements mensuels qui conviennent à votre revenu.

Montant du prêt	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 3.00
300	8.35	8.35	8.35	8.35	8.35
550	23.73	23.73	23.73	23.73	23.73
750	31.65	31.65	31.65	31.65	31.65
1000	41.45	41.45	41.45	41.45	41.45
1600	57.72	57.72	57.72	57.72	57.72
2000	72.15	72.15	72.15	72.15	72.15
2200	79.36	79.36	79.36	79.36	79.36
2500	90.18	90.18	90.18	90.18	90.18

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620

(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

nous avons entendu dire

• Que le Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud (C.A.E.) tiendra son quatrième congrès régional à Montmagny le 23 avril prochain sous la présidence de M. Pierre Lambert, de La Pocatière. Les ministres provinciaux Jean-Paul Cloutier, Gabriel Loubier et Fernand Lizotte rehausseront ce congrès de leur présence.

• Que le club Richelieu de Montmagny avait nommé ses délégués pour le congrès du C.A.E. L'adhésion de l'organisme a été acceptée lundi soir en même temps que le choix des délégués qui seront MM. Lionel Corriveau et Réal Montminy.

• Que l'Association sportive de Berthier organise une course d'autos-neige pour dimanche après-midi. Le départ aura lieu à 1 heure, sur la route de l'école Apostolique dans le village de Berthier. Invitation cordiale à tous.

• Qu'à la suite d'une intervention de l'échevin Roland Nicole au Conseil Municipal la semaine dernière, nous avons cru bon de prendre certaines informations en ce qui concerne les béliers mécaniques à la dompe de la neige. Il semblerait qu'on a demandé des soumissions et que le contracteur engagé chargerait \$9.70 l'heure. Un autre contracteur engagé pour aider le premier chargerait \$14.00 l'heure. Pourtant, une soumission avait été donnée à \$9.50 l'heure avec une machinerie ayant toutes les spécifications demandées. Que s'est-il passé???

• Que ce sera fête chez les campeurs samedi soir, à la salle des Chevaliers de Colomb. En effet, les membres de l'Association de Campisme de Montmagny rendront hommage à leur valeureux président-fondateur M. Réal Laberge ce soir-là. Cette fête a pris une telle ampleur que les membres du comité de la soirée nous laissent savoir qu'il ne reste plus une seule carte à vendre et qu'il est inutile de se présenter à la porte si vous n'êtes pas déjà possesseur d'une telle carte.

• Qu'une intéressante conférence sur l'Expo 67 sera donnée ce soir à l'école St-Mathieu à compter de 8 heures. Mme Jacqueline Morency, du comité de l'Expo 67 de Montréal illustrera sa causerie de diapositives. Les membres de l'A.P.M. St-Mathieu invitent toute la population à assister à cette intéressante conférence.

• Que dans le cadre des cours de préparation au mariage, des fiançailles liturgiques auront lieu à l'école Casault à 8 heures samedi soir. Cette cérémonie, empreinte de symbolisme sera présidée par Son Exc. Mgr Charles H. Lévesque.

• Que le championnat de courses d'autos-neige pour le comté de Bellechasse sera disputé, dimanche le 19 mars, sur les terrains du Centre des Loisirs, à Buckland. Le responsable de cette compétition dont les revenus seront versés à l'Oeuvre des Loisirs, est le maire Roger Nadeau.

• Qu'une activité fébrile règne actuellement dans le hockey mineur. Le Frontenac de l'Industriel s'est assuré du championnat midget cette semaine en disposant des Cardinaux du Centre, malgré le travail remarquable de René Coulombe dans les filets des Cardinaux. Chez les Bantam, la série finale de 3 de 5 est maintenant rendue à 2-2 entre les Sénateurs et les Coqs Rouges. Gilbert Gagné a pris la vedette pour les Sénateurs alors que Pierre Richard était le meilleur des Coqs Rouges. La partie décisive se jouera demain soir à 5h.30 à l'Aréna.



LA SAISON DES FLEURS - Avec l'approche de Pâques, on voit arriver la saison printanière. A cette époque de l'année, les quatre-saisons sont à l'honneur, et cette photo prise dans la serre de Montmagny Fleuriste Enr., propriété de M. René Lemieux nous montre de ces fleurs formant un tapis du meilleur goût. (Studio Montmagny)



CADEAU-SOUVENIR - Tous les membres de l'équipe portant les couleurs de l'Abattoir Montmagny Inc. se sont vus remettre un cadeau-souvenir cette semaine par un sportif bien connu à Montmagny, M. Denys Corneau. Ce dernier remet ici un cadeau à M. Lauréat Caron, commanditaire de l'équipe.

La Fonderie de L'Islet veut surmonter ses difficultés financières

La crise financière que traverse actuellement la Fonderie de L'Islet et qui a résulté à la mise à pied des 350 employés de l'usine le 27 février dernier, pourrait bien prendre fin bientôt si les créanciers acceptent le moratoire que leur offre la Compagnie.

La proposition de la Fonderie (moratoire), faite en vertu de la Loi sur les arrangements avec

les créanciers des compagnies, sera étudiée le 17 avril, au cours d'une réunion présidée par le protonotaire de la Cour supérieure du district de Québec.

La proposition a pour objet d'ajourner certains paiements, dont le total sera établi d'ici quelques jours. Dans tous les cas, la compagnie se propose de payer ses dettes à cent pour cent.

Si, comme les administrateurs de la compagnie s'y attendent, les arrangements sont entérinés par les créanciers, l'entreprise pourra reprendre les opérations.

D'autre part, on apprend que des techniciens du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), s'entretiendront, le 20 mars, avec les administrateurs de la Fonderie, dans un effort pour relancer l'entreprise sur des bases économiques plus solides. Au cours de cette réunion, avons-nous appris hier, de source autorisée, on formerait un comité tripartite, chargé de mener une étude scientifique sur toute l'activité de la compagnie, pour déterminer les critères de rentabilité de semblable entreprise.

LE MORATOIRE

Selon la proposition déposée à la Cour supérieure, la compagnie paiera les échéances en capital et en intérêts sur les obligations des séries A et B aux dates prévues dans les ac-

tes de fiducie. Les détenteurs des obligations de la série C toucheront leurs intérêts aux dates prévues, mais le versement du capital sera ajourné d'un an.

La Banque Canadienne Nationale, dont la créance est garantie, sera remboursée selon les contrats et ententes intervenus entre cette institution et la Fonderie.

Les créanciers ne bénéficiant ni de privilège ni d'hypothèques, mais qui sont privilégiés en vertu d'une loi quelconque (créanciers chirographaires) seront remboursés aux dates normales d'échéances.

Pour toutes les autres créances, la compagnie offre de payer cent cents dans le dollar, selon les modalités suivantes:

Une première tranche de 10 cents le 1er décembre 1968, de vie de tranches successives de 10 cents le 1er juin 1969, de 10 cents le 1er décembre 1969, de 15 cents le 1er juin 1970, de 15 cents le 1er décembre 1970, et enfin, de 40 cents le 1er juin 1971.

La compagnie suggère le nom de M. Maurice DeCoster comme contrôleur pour les fins de cet arrangement, et suggère la formation d'un comité de contrôle de cinq membres désignés par l'assemblée des créanciers.

LES MEILLEURS PRIX DANS LA REGION



GUY PAQUET AUTOMOBILES INC.

75, Blvd TACHE est - MONTMAGNY - Tél.: 248-0170

GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

La Corporation de Prêts de Québec
(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
Actions & Fonds Mutuels
Consultez notre représentant autorisé

Eutrope Méthot

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny

Assortiment complet de préfinis — Tuiles de plancher — Peintures etc. etc.
Service — Qualité — Estimé gratuitement

E **douard** **G** **endreau** **INC.**

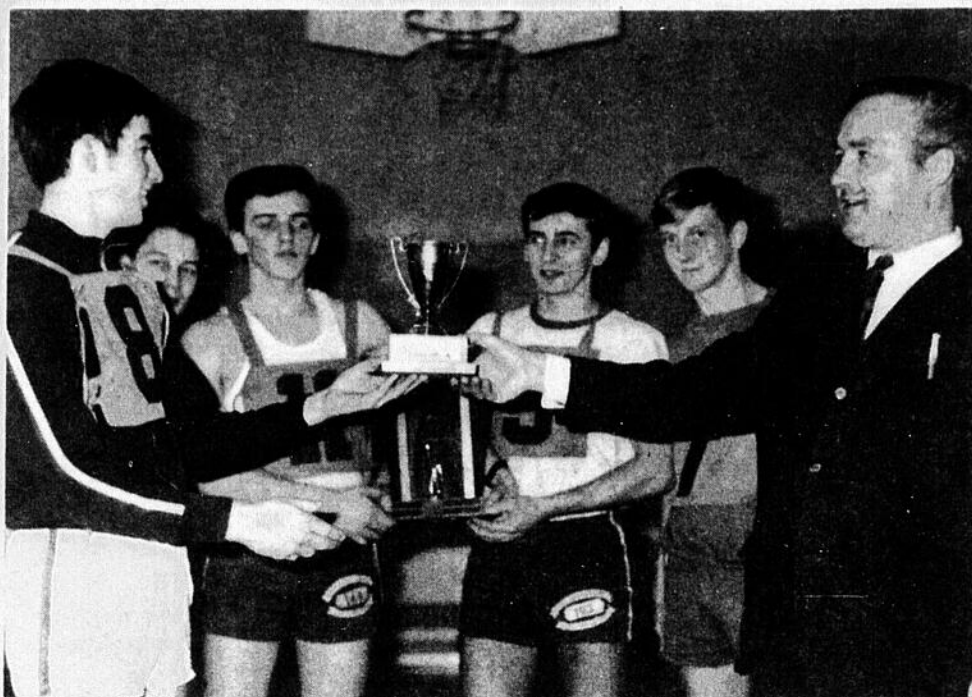
Marchand de BOIS et Matériaux de Construction
CONTREPLAQUÉ GROS ET DÉTAIL

242 Blvd Louise, - MONTMAGNY.

Tél. Bur. 248-0845
Tél. Rés. 248-0276



L'équipe 11(4), championne des classes supérieures. Dans l'ordre habituel on reconnaît sur la 1ère rangée Antoine Thibault, Michel Lepage, capt., Alain Canuel et Denis Létourneau. 2ième rangée: Jacques Roy, Yvan Bernier, Jean-Luc Beaumont, Gilles Doyon et Jacques Thibault.



M. Jean-Marie Demers, principal de l'école Casault remet le trophée du championnat des compteurs à Michel Lepage pour sa performance de la saison. A l'arrière on reconnaît Jean-Luc Beaumont, Antoine Thibault, Gilles Doyon et Alain Canuel.

Les tournois de ballon-panier ont suscité beaucoup d'intérêt

Depuis quelque temps, des tournois de ballon-panier ont été organisés entre les classes de l'école Casault. A chaque rencontre qui se déroulait sur l'heure du dîner à tous les jours, la salle s'emplissait de spectateurs étudiants et enseignants qui venaient encourager leur équipe respective.

Le finales de ces tournois ont eu lieu la semaine dernière, et la classe 11(4) s'est emparé des honneurs dans le tournoi pour les classes supérieures à la 10^e année alors que c'est la classe 9(3) qui l'a emporté dans la catégorie des 8ième et 9ième années.

Dans les premières éliminations, la classe 8(1) l'avait emporté pour les huitièmes alors que la classe 9(3) faisait de même parmi les neuvièmes. C'est la classe 10(1) qui s'est avérée la meilleure des dixièmes et la classe 11(4) chez les onzièmes. La classe du C.P.E.S. (12ième) a également fait partie du tournoi.

Jacques Desjardins a pris charge des arbitres, et il a accompli un magnifique travail, tant dans son choix que dans leur instruction.

Michel Lepage a terminé en tête des compteurs avec 38 pts, suivi de Jacques Desjardins avec 25, Denis Boulet avec 24 et Edouard Pélouquin avec 22 points.

Le tournoi avait été organisé par M. Aimé Ouellet, professeur d'éducation physique qui en a assuré la bonne marche.

A l'issue du tournoi, M. Jean-Marie Demers, principal de l'école Casault a remis les trophées aux capitaines des équipes championnes, les classes 11(4) et 9(3) ainsi que celui du meilleur compteur, Michel Lepage de la classe 11(4). Une très nombreuse assistance applaudit chaleureusement les récipiendaires des trophées.

1- Michel Lepage 11(4)	38
2- Jacques Desjardins (12)	25
3- Denis Boulet 10(2)	24
4- Edouard Pélouquin 8(1)	22
5- Robert Caron 10(1)	14
6- Claude Leroux 12	12
7- Jacques Morin 10(1)	9
8- Clarence Blaser 11(2)	8

9- Jean-Paul Proulx 10(1)	8	19- J. Beulay 11(6)	4
10- Jules Doyon 11(4)	8	20- Claude Merin 10(5)	4
11- Patrick Pelletier 10(2)	8	21- Michel Gamache 10(2)	4
12- Gilles Godbout 11(5)	6	22- Germain Mercier 10(6)	4
13- André Tremblay 10(1)	6	23- Denis Courcy 9(3)	4
14- Michel Lemieux 9(2)	5	24- Paul Gazé 9(3)	4
15- Serge Richard 10(4)	5	25- Clément Caron 11(2)	3
16- Roger Landry 10(4)	4	26- Rémi Richard 12	3
17- Paul A. Casault 10(4)	4	27- Georges Thérberge 8(4)	3
18- Yvan Bernier 11(4)	4		



EFFORT DESEPERE - Denis Létourneau, de la classe 11(4), effectue un saut désespéré pour tenter de bloquer un lancer fait par un membre de l'équipe adverse lors de la rencontre de finale entre la 11(4) et la classe 10(1). On reconnaît également Jacques Roy (10), Michel Lepage (8), André Tremblay (1) et Yvan Bernier (12).

LAFONTAINE

DÈS SAMEDI
18 au 24 mars

EN PRIMEUR!

EN COULEURS

QUOI DE NEUF
PUSSYCAT? (MON MINOU)

Version de
WHAT'S NEW PUSSYCAT

AVEC
UNE PLÉIADE
DE VEDETTES!

Ursula Andress

Peter O'Toole

Peter Sellers

Romy Schneider

Capucine

Paula Prentiss

Woody Allen

et les
GENDARMES

C'est la blague
de l'année
avec des
beaux "bébés"
légèrement
vêtus!

PREMIÈRE
FOIS À
Montmagny

SUIVEZ-NOUS
ET VOUS RIREZ!



Horaire:

Guet apens-7.30

Pussycat-9.20

LA BAIE DU GUET APENS

avec

HUGH MICKEY JAMES
O'BRIAN ROONEY MITCHUM



EN COULEURS

LAFONTAINE

du 18 au 24 mars - 1 semaine

GAGNANT
DU
PRIX
"EUROPA
66"



Le film de l'Année!

PARIS
BRÛLE-T-IL?

PARAVOINT STUEN ARTS RAY STARK PRÉSENTENT UNE PRODUCTION PAUL GRIEZE EN FILM DE ROBERT ALLEN

JEAN-PAUL BELMONDO • CHARLES BOYER • LESLIE CARON • JEAN-PIERRE CASSEL
GEORGE CHAKIRIS • BRUNO CREMER • CLAUDE DAUPHIN • ALAIN DELON • KIRK DOUGLAS
PIERRE DUX • GLENN FORD • GERT FROBE • DANIEL GELIN • GEORGES GERET
JANNES MESSEMER • HARRY MEYER • YVES MONTAND • ANTHONY PERKINS • MICHEL PICCOLI
WOLFGANG PREISS • CLAUDE RICH • SIMONE SIGNORET • ROBERT STACK • JEAN-LOUIS TRINTIGNANI
PIERRE VANCK • MARIE VERSINI • SKIP WAGG • JOHN WELLS

Le tournoi Pee wee de Montmagny aura lieu samedi et dimanche

Le plus grand événement annuel dans le sport mineur dans la région, le Tournoi Pee wee de Montmagny aura lieu samedi et dimanche. Au cours d'une conférence de presse que donnaient lundi soir les membres de l'exécutif de cet événement qui se produira pour la septième année consécutive, la cédule en a été révélée, et la compétition s'annonce comme devant être très intéressante, ceci même dans les premières rencontres samedi matin.

L'assistance au tournoi de l'an dernier avait dépassé 4,250 personnes, et l'on s'attend à voir le chiffre s'augmenter encore cette année.

Le tournoi étant limité à 16 équipes, on a dû refuser les demandes de plus de 18 autres clubs qui désiraient y participer. C'est donc dire que cette compétition est considérée d'un bon œil par de nombreuses municipalités. Parmi les équipes qui durent être refusées lorsque le nombre suffisant d'équipes fut atteint, on note un club de Montmagny, un de La Tuque ainsi que de la Beauce et de plusieurs autres endroits.

Parmi les équipes participantes, on remarque celle des champions de l'an dernier, Neufchâtel ainsi que celle des finalistes, Charny, une ancienne équipe championne, St-Joseph de Beauce, et deux équipes de Montmagny, soit les Rockets et les Aigles de St-Pie X. Ces équipes sont dirigées respectivement par MM. Georges-Henri Mercier et Denis Boulet. Une équipe viendra également de St-Pamphile et nous verrons à l'oeuvre les représentants de St-François, L'Islet et St-Romuald.

Deux parties d'exhibition seront présentées au cours du tournoi. Tout d'abord dimanche après-midi à 4 h. 30, deux équipes "MOKITOES" s'affronteront. Ces

équipes sont formées de jeunes de Montmagny qui ont entre 7 et 10 ans et qui sont évolués régulièrement dans une ligue au cours de la saison. Le spectacle qu'ils donnent est très amusant et les spectateurs seront à même d'apprécier les progrès accomplis par ces petits bouts d'hommes dont la plupart ne savaient pas patiner avant le début de la saison.

L'autre partie d'exhibition sera présentée immédiatement après la finale. Elle opposera les Canadiens Junior de Lévis à une équipe Junior des Loisirs de Montmagny. Le junior n'existe à Montmagny que depuis deux ans, et les progrès accomplis par nos jeunes pourront être mis en évidence dans cette rencontre.

Tous les profits du tournoi sont versés au Conseil des Loisirs de Montmagny qui utilise key mineur l'année suivante. Toutefois l'entrée est gratuite dans l'avant-midi du samedi pour permettre à tous les écoliers de pouvoir prendre un contact avec ce tournoi qui est fait par eux et pour eux.

A tous les autres moments du tournoi, le prix d'entrée sera de .50 cents pour les adultes et de .25 cents pour les enfants. S'il se produisait une tempête de neige, le tournoi serait remis à la semaine suivante.

Voici la cédule complète du tournoi:

SAMEDI

- 9 hres: Charny vs St-Sacrement
- 10 hres: L'Islet Village vs Rockets de Montmagny
- 11 hres: St-François vs St-Romuald
- 1 hres: St-Louis de Pintendre vs Ste-Genève de Ste-Foy
- 2 hres: St-Joseph de Beauce vs Courville
- 3 hres: St-PieX de Montmagny vs St-Pamphile



PAPA ET SES CINQ FILS - M. Roland Fournier, de Montmagny, donne ici quelques conseils à ses fils qui figureront tous au cours du 7ième tournoi Pee wee de Montmagny. De gauche à droite on reconnaît Richard, 19 ans (Junior), Réjean, 11 ans, Normand, 10 ans, Pierre 8 ans et Sylvain, 7 ans. (Photo: Studio Montmagny)

- 4 hres: Chateau-Richer vs Ancienne-Lorette
- 7 hres: Neuville vs Neufchâtel
- 8 hres: Premier quart de finale
- 9 hres: Deuxième quart de finale

DIMANCHE

- 12.30 h.: Troisième quart de finale
- 1.30 h.: Quatrième quart de finale
- 2.30 h.: Première semi-finale
- 3.30 h.: Deuxième semi-finale

- 4.30 h.: Partie d'exhibition "Moustique"
- 8.00 h.: Grande finale
- 9.30 h.: Partie d'exhibition junior - Les Canadiens de Lévis vs Loisirs de Montmagny.

Nomination de l'exécutif de la Com. municipale des loisirs

M. Robert Barry, président de la Chambre de Commerce et du Conseil des Loisirs de Montmagny, a été nommé à la présidence de la nouvelle Commission municipale des Loisirs de Montmagny, lors de la première réunion tenue mardi soir par le conseil d'administration de cet organisme à caractère public et permanent, qui assumera désormais la coordination des ressources et des manifestations de loisirs, à Montmagny.

Les administrateurs de la commission municipale ont également confié la vice-présidence à M. Léandre J. Roy, échevin, et la fonction de secrétaire, à M. Jean-Claude Croteau, professeur en éducation physique à l'Externat classique.

Les autres membres de la commission sont le maire, le Dr Cajetan Gauthier, MM. Denis Gaudreau et Roger Dallaire, échevins, MM. Adrien Boudreau, Guy Tanguay et Rosaire Laprise, représentants des commissions scolaires, et MM. Réal Laberge, Lucien Blais et Rénald Normand. Le greffier de la ville, Me Paul Dolan, a rempli jusqu'ici la charge de secrétaire.

Au cours de leur assemblée, les membres de la commission ont approfondi les buts que doit poursuivre l'organisme et ont pris connaissance d'un rapport financier cumulatif rédigé par M. Robert Barry sur les opérations du Conseil des Loisirs et de ses différentes associations affiliées, pour l'année 1967.

En regard de ce rapport financier, M. Barry a soumis à la commission un budget préliminaire des revenus et dépenses, qui doivent être prévus en 1967, pour assurer la bonne marche des organismes sportifs et de loisirs concernés.



MM. Denis Roy et Georges Boulay, respectivement vice-président et président du tournoi Pee wee posent devant les trophées à leur nom qui seront remis aux deux équipes atteignant la finale. MM. Boulay et Roy sont ceux qui ont fondé ce tournoi annuel il y a maintenant 7 ans.

SERVICE GRATUIT
de posage de prélatris, tapis ou tuiles
achetés de

**Bertrand
Blanchard**
151, 11e Rue - Montmagny

Pour échantillons ou estimés,
venez ou téléphonez à 248-1555

*Vous ne payez que le prix
contrat*

**Sports
Loisirs enr.**

Tél.: 856 - 2975

GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"
PECHE - CAMPING
CHALOUPIES "PETERBOROUGH"
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"
PATINS - SKIS - HOCKEY
BALLE AU CAMP - TENNIS

413, 8e RUE, LA POCATIERE, KAM., P.Q.

Sombrero

MARS 16-18-19 JEU. SAM. DIM.
9.25 HRES.

**LIGNE ROUGE
7000**

AVEC
CAAN DEVON HIRE HOLT

AUSSI 7.30 HRES.

**SUSAN HAYWARD
BETTE DAVIS**

et
CONNORS HEATHERTON
dans
RIVALITES

TECHNICOLOR



CHAMPIONS DU MARATHON - L'équipe G.H. Roy de St-Vallier s'est méritée tous les honneurs du grand Marathon intermédiaire organisé à Montmagny par l'Association des Anciens Inc. Le gardien Yvon Lachance s'est de plus mérité le titre de meilleur cerbère du tournoi. (Photo: Studio Michon)

Les Spoutniks prennent l'avance sur les Royaux en finale

La série finale de la ligue Junior "C" a débuté mardi soir à l'Aréna de Montmagny et a donné lieu à des parties spectaculaires. Après être restés inactifs plus d'une semaine, les Spoutniks sont revenus dans une excellente forme alors que les Royaux ont démontré qu'ils ne fléchissaient pas après une suite de parties très contestées.

Marcel Thibault a ouvert le pointage pour l'équipe du Bassin en déjouant Jean-Guy Marticotte sur des passes de Denis Boulet et Claude Charbonneau à la troisième minute de jeu. Une minute et demi plus tard, c'était au tour des Royaux à compter et c'est Marcel Boudreau qui a marqué le but égalisateur aidé de Roger Masson et Michel Dion. Clarence Bleney devait redonner l'avance aux Spoutniks au milieu de la période sur des passes d'Alain Lacombe et Alain Canuel.

Serge Lemieux marqua pour les Royaux du Boulevard au cours de la seconde reprise, portant le pointage à 2-2. Denis Cloutier se mérita une assistance sur ce but.

Le but vainqueur devait être compté par le formidable Claude Charbonneau au début du Denis Boulet et Marcel Thibault, troisième engagement aidé de Par la suite, les deux gardiens réussirent de nombreux arrêts spectaculaires, et la partie se termina au compte de 3-2 en faveur des Spoutniks, détenteurs du premier rang à la fin de la cédule régulière.

Le travail des gardiens, Jean-Guy Marticotte et Louis Ringuet a été apprécié des spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Plusieurs personnes qui en étaient à leur première partie de calibre junior se sont dites très surprises par la rapidité du jeu et le fort calibre présenté.

Les prochaines parties de cette intéressante série finale au-

ront lieu lundi et mercredi soir à l'Aréna local.

SEMI-FINALES

Dans les séries semi-finales, les Spoutniks avaient disposé facilement des Eperviers du Centre en trois parties consécutives

alors que la série opposant les Royaux du Boulevard aux Barons de l'Industriel s'est rendue à la limite de 5 parties, la partie décisive ayant eu lieu lundi soir et s'étant terminée par un compte de 3-0 en faveur des Royaux.

Le ballon-panier: sport de formation

Le ballon-panier s'inscrit dans les écoles parce qu'il est un sport de formation. Cette discipline sportive influence grandement le caractère de l'athlète et l'intelligence y joue un rôle de premier plan. L'esprit de décision s'y développe, la finesse et l'habileté remplacent la rudesse et la brutalité, l'individualisme fait place à l'esprit d'équipe.

Les reflexes et la coordination musculaire se développent. Les systèmes respiratoire et circulatoire connaissent une action bienfaisante indispensable chez l'adolescent en période de développement.

Tous ces objectifs sont des préoccupations constantes chez l'éducateur physique qui vise dans l'élaboration d'un programme de développement physique de l'étudiant en harmonie avec son développement intellectuel.

Aimé Ouellet.

CITE DE
MONTMAGNY

Appel d'offres

**Corps de Polices
et Pompiers
FOURNITURE D'HABITS**
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document P.V. 4-7, lequel est disponible à l'Hôtel de ville de Montmagny, et peut être expédié et livré sur demande.

La Cité de Montmagny se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Cet appel d'offres s'adresse aux marchands de Montmagny seulement.

Veillez nous produire votre soumission pour vendredi le 31 mars 1967 à 16:00 hres, à l'Hôtel de ville.

S.V.P. faire parvenir dans une enveloppe scellée et inscrire dessus:

Soumission pour: Habit de polices et pompiers.

La Cité de Montmagny
par: Marcellin Gamache
Service des Achats.

CITE DE
MONTMAGNY

Appel d'offres

**Corps de Polices
et Pompiers
FOURNITURE DE
DE CHEMISES**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document P.V. 3-7, lequel est disponible à l'Hôtel de ville de Montmagny, et peut être expédié et livré sur demande.

La Cité de Montmagny se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Cet appel d'offres s'adresse aux marchands de Montmagny seulement.

Veillez nous produire votre soumission pour vendredi le 31 mars 1967 à 16:00 hres, à l'Hôtel de ville.

S.V.P. faire parvenir dans une enveloppe scellée et inscrire dessus:

Soumission pour: Chemises et cravates.

La Cité de Montmagny
par: Marcellin Gamache
Service des Achats.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

